



## **Concours de recrutement du second degré**

### **Rapport de jury**

---

#### **Concours : CAPES INTERNE ET CAER CAPES PRIVE**

#### **Section : Italien**

#### **Option :**

#### **Session 2016**

Rapport de jury présenté par :

Madame Elisabetta Vianello,

Présidente du jury

## Table des matières

INTRODUCTION GENERALE .....	3
ÉPREUVE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP) DU CONCOURS INTERNE .....	6
ÉPREUVE PROFESSIONNELLE PREMIÈRE PARTIE : L'EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS EN ITALIEN .....	10
DOSSIERS PROPOSÉS À LA SESSION 2016 .....	19
ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DEUXIÈME PARTIE : COMPRÉHENSION ET EXPRESSION EN LANGUE ÉTRANGÈRE .....	30
DOCUMENTS PROPOSÉS À LA SESSION 2016.....	32
EXEMPLE EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DU DOSSIER COLLÈGE « IL MIO QUARTIERE ».....	39
EXEMPLE EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DU DOSSIER LYCÉE « LAVORO AL FEMMINILE » .....	47

# INTRODUCTION GENERALE

Le CAPES interne d'italien et le CAER correspondant ont vu leurs modalités modifiées par l'arrêté du 19 avril 2013. La session 2016 était donc la deuxième de ces concours dans leur forme renouvelée. L'épreuve d'admissibilité consiste, comme pour les autres disciplines, en la présentation d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience (RAEP) dans lequel les candidats doivent, d'une part, faire état de leur parcours professionnel et, d'autre part, rendre compte d'une expérience pédagogique et l'analyser. L'admission, quant à elle, repose sur deux épreuves orales successives d'une durée totale d'une heure et vingt-cinq minutes.

En ce qui concerne l'épreuve écrite, nous redirons ici ce que disait le rapport précédent que nous invitons d'ailleurs à relire : tout l'intérêt du dossier de RAEP est de faire état d'une expérience récente permettant de témoigner au plus près de l'état des compétences acquises et la rédaction même du rapport doit être considérée comme un moyen de progresser dans sa pratique professionnelle. En outre, s'agissant d'un concours, le jury rappelle qu'il s'agit d'un classement et que les notes y ont une valeur relative et non absolue. A tout égard, il n'est donc pas vraiment pertinent que les candidats représentent éventuellement un rapport identique d'une année sur l'autre.

De la même façon, nous attirons l'attention des candidats sur le fait que le dossier de RAEP doit être personnel et doit rendre compte d'une expérience pédagogique qu'ils ont réellement conduite. Et dans le cas d'une transposition d'une autre langue ou d'un enseignement dans un contexte très différent, le candidat doit montrer que son travail est transférable dans le cadre de l'enseignement de l'italien dans le secondaire. Le jury valorisera les rapports qui rendent compte d'une expérience personnelle, avec ses réussites et ses questionnements, comme ses difficultés, qui sont nourris de lectures et de références de première main et qui, s'ils prennent appui sur des propositions élaborées par des manuels scolaires en usage, non seulement signalent ces emprunts mais sont capables de les adapter à un autre contexte, de les enrichir par d'autres supports et mises en œuvre, et de les mettre en perspective. Le jury s'étonne encore une fois du décalage conséquent entre les notes des meilleurs dossiers et la prestation à l'épreuve orale. En effet, certains candidats admissibles avec une excellente note à leur RAEP ne sont pas admis.

L'épreuve orale a confirmé son caractère exigeant mais également ouvert aux propositions des candidats. Elle suppose qu'on s'y prépare en lisant régulièrement pour développer ses compétences et sa culture, qu'on développe ou conforte ses connaissances linguistiques et sa réflexion didactique. Elle suppose aussi qu'on s'y entraîne pour prendre la mesure de sa durée et de la gestion du temps qu'elle induit dans ses différentes parties mais aussi pour maîtriser sa communication orale et faire preuve de réactivité dans l'échange avec le jury. Le jury tient à rappeler que, comme pour toute communication orale, des codes existent et doivent être respectés, notamment dans la perspective de les transmettre à ses élèves : le candidat ne doit pas couper la parole des membres du jury, ses réponses doivent être suffisamment brèves pour permettre le traitement d'autres points (l'inverse pourrait s'apparenter à une stratégie d'évitement). Enfin, s'il est souhaitable que les candidats puissent avoir une attitude naturelle voire détendue, ils se garderont d'une posture désinvolte, prétentieuse ou encore agressive. Les candidats qui avaient bien compris les objectifs de l'épreuve et maîtrisaient les étapes de son déroulement ont su analyser les dossiers et faire partager au jury des

propositions de séquence convaincantes, nourries de leur expérience d'enseignant et de leur culture personnelle, susceptibles de nourrir en retour les élèves, de les intéresser et de favoriser leurs apprentissages.

D'autre part, une attention particulière devait être portée cette année à la réforme du collège qui entrera en vigueur à la prochaine rentrée. Le jury, sans vouloir entrer dans une technicité excessive par rapport à un dispositif en cours de mise en place, s'attendait au minimum à ce que les candidats -qu'ils aient choisi de présenter un dossier pour le collège ou pour le lycée- connaissent les grandes lignes de cette réforme qui mobilise fortement l'ensemble de la communauté éducative depuis la rentrée de septembre. Ainsi, la définition des nouveaux cycles, les modalités et les finalités pédagogiques des EPI et de l'AP, les domaines du nouveau socle, les axes des nouveaux programmes ou encore les orientations liées à l'évaluation devaient être connues (l'ensemble de ces informations pouvant être retrouvées facilement sur les sites officiels du Ministère de l'Education Nationale). Le jury regrette donc d'avoir dû constater que certains candidats ne s'étaient aucunement intéressés aux contenus de cette réforme et que beaucoup d'autres n'avaient pas jugé utile d'en nourrir leur réflexion pédagogique.

La moyenne d'admission du concours italien est sensiblement la même en 2016 qu'en 2015, pour le CAER et plus basse pour le CAPES, signe que certains candidats se sont moins bien préparés pour les épreuves orales.

Enfin, rappelons qu'au-delà de la préparation aux épreuves du concours, on attend plus généralement des candidats qu'ils fassent preuve non seulement des connaissances nécessaires à la maîtrise de la discipline mais encore de la culture, de l'ouverture d'esprit, et de la curiosité intellectuelle et artistique nécessaires aujourd'hui comme hier à un professeur de langue.

La Présidente du jury

Elisabetta Vianello

# STATISTIQUES

## CAPES SESSION 2016

Nombre de candidats admissibles non éliminés :	14 (82% des non éliminés) (17 admissibles)
Nombre de candidats admis :	06 (43% des non éliminés)
<b>Total (admissibilité + admission) :</b>	
Moyenne des candidats non éliminés :	12.24/20
Moyenne des candidats admis :	13.97/20
Note premier admissible :	20/20
Note dernier admissible :	13/20

## Epreuve d'admission

Moyenne sur épreuve d'admission :	08.86/20
Moyenne sur épreuve d'admission admis :	13/20
Note premier admis :	17.67/20
Note dernier admis :	11.67/20 (premier refusé 10.33/20)

## CAER CAPES PRIVE SESSION 2016

Nombre de candidats admissibles non éliminés :	05	Nombre de candidats admis :	02
--	----	-----------------------------	----

## Total (admissibilité et admission)

Moyenne des candidats non éliminés :	11.70/20
Moyenne des candidats admis :	14.08
Note premier admissible :	19/20
Note dernier admissible :	16/20

## Epreuve d'admission

Moyenne sur épreuve d'admission :	08.09/20
Moyenne sur épreuve d'admission des admis :	13/20
Note premier admis :	14.17/20
Note dernier admis :	14 (premier refusé : 13/20)

**Rappel** des coefficients : 3 dont admissibilité 1, admission 2

# ÉPREUVE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP) DU CONCOURS INTERNE

Tout comme dans le rapport 2015, nous attirons cette année encore l'attention des candidats sur la composition du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui comporte deux parties et nous les invitons à respecter les consignes précises ainsi que les indications du texte officiel.

Dans une première partie (deux pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (six pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Les modalités qui régissent cette partie de l'épreuve d'admissibilité sont définies par le journal officiel n°0099 du 27 avril 2013 dans lequel on peut lire l'Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré et l'ANNEXE III qui précise les points relatifs à la rédaction du dossier.

Il est particulièrement recommandé aux candidats de lire attentivement la note ci-après avant la rédaction de leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

[Note de commentaire relative à l'épreuve d'admissibilité du Capes interne de langues vivantes étrangères : italien](#) (publiée le 16 octobre 2014)

A l'issue de cette deuxième session, le jury a constaté que, dans l'ensemble, les candidats avaient lu le rapport et pris en compte les conseils, cela dit de nombreux dossiers présentaient encore de grosses anomalies quant au nombre de pages, ou d'annexes, voire manquaient de précision ou même étaient bâclés. Parfois, certains dossiers étaient trop théoriques et n'exposaient pas ou peu d'exemples sur la séquence en objet. D'autres étaient totalement hors-sujet (séquence de remise à niveau par exemple).

Certains dossiers comportaient non seulement de très nombreuses fautes de tous ordres mais aussi des ruptures de syntaxe et des phrases visiblement manquantes. Le jury rappelle que le

candidat doit se relire et corriger sa composition. Il est inadmissible, par exemple, d'écrire de manière télégraphique, en omettant les verbes dans les phrases. De la même façon, nous invitons les candidats à soigner la présentation et à relire également « les dix compétences professionnelles » dans le BO n° 29 du 22 juillet 2010 <http://www.education.gouv.fr/cid52614/menh1012598a.html> qui rappelle que « Dans son usage de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral, le professeur doit être exemplaire quelle que soit sa discipline ».

Dans la première partie, le candidat est appelé à « décrire les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement de l'italien, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes. »

Dans cette présentation, le jury désire appréhender le parcours formatif et professionnel du candidat. Une approche synthétique et raisonnée est de mise, la liste détaillée des postes occupés ou une description de la vie privée du candidat sont à proscrire. Le candidat retiendra, comme essentielles, les compétences acquises et pertinentes justifiant sa présence au concours : il devra donc mettre les différents points en perspective et toujours se demander quels éléments de sa vie personnelle ou professionnelle sont pertinents dans la mesure où ils montrent une évolution de l'approche pédagogique et apportent une plus-value à ce que l'on présente, ou à l'inverse, quels autres n'ont strictement aucun intérêt pour le jury.

En revanche, toutes les réflexions d'ordre pédagogique sont à reverser dans la seconde partie du dossier.

Dans la seconde partie, le candidat aura avantage à se conformer aux indications précises données pour la présentation matérielle du dossier.

[http://www.education.gouv.fr/cid4929/epreuve-de-reconnaissance-des-acquis-de-l-experience-professionnelle-raep-de-certains-concours-internes.html#Dossier\\_de%20Raep%C2%A0:%20pr%C3%A9sentation%20mat%C3%A9rielle,%20contenu%20du%20dossier](http://www.education.gouv.fr/cid4929/epreuve-de-reconnaissance-des-acquis-de-l-experience-professionnelle-raep-de-certains-concours-internes.html#Dossier_de%20Raep%C2%A0:%20pr%C3%A9sentation%20mat%C3%A9rielle,%20contenu%20du%20dossier)

Pour les annexes, « un ou deux exemples de documents ou travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite » sont requis s'ils sont cohérents avec la séquence et apportent une plus-value pédagogique à ce que le candidat présente au jury. Par conséquent il est superflu de joindre les photocopies du BO ou autre texte officiel que le jury connaît bien par ailleurs. Au contraire, celui-ci, sera intéressé par des réalisations d'élèves, des copies de devoir, des évaluations significatives faites au cours de ou des séquences exposées par le candidat.

Dans la présentation des séquences la présence des supports, s'il ne s'agit pas de photocopies de manuel, sont indispensables. Il convient de préciser que les CD ou DVD ne sont pas admis, on peut alors les décrire de manière évocatrice.

Le jury rappelle que les séquences proposées se situent à un certain moment de l'année et donc dans la logique d'une progression annuelle. Il est évident que le niveau d'étude choisi, la pertinence en fonction du programme doivent également être motivés.

### **Présentation de la séquence**

Elle est d'abord la mise en évidence d'un sens pédagogique confronté aux réalités du terrain.

Le cadre de la séquence doit être annoncé d'emblée : la classe cible, la problématique, le nombre de séances, les pré-requis, les objectifs, la tâche finale vers laquelle les entraînements aux différentes activités langagières amèneront les élèves. Le candidat doit penser que le jury ne connaît ni les classes ni la séquence et qu'il est donc important de faire preuve d'un minimum de pédagogie dans l'exposition des travaux. De même, le jury n'est pas censé connaître les manuels scolaires en usage dans certaines classes ainsi que les pages exactes où se trouvent les documents cités, aussi le candidat exposera clairement le cadre de la séquence et le choix de ses supports.

Les séquences doivent avoir été réalisées « L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites ». Par ailleurs, le nombre de séances doit être bien évidemment réfléchi et mis en relation avec les objectifs concrets que le candidat doit atteindre et les stratégies qu'il entend déployer.

Les activités langagières y sont définies et sont le fruit d'une réflexion. Il est bon de signaler que rien n'oblige l'enseignant à toutes les travailler à chaque séance.

Le candidat devra éviter de se perdre dans les détails et d'exposer des chronologies de cours sans recul analytique de la pratique, sans justification des objectifs.

Des choix pédagogiques simples et cohérents sont attendus.

Nous indiquons ci-dessous quelques éléments que le candidat devra prendre en compte dans sa réflexion.

### **La tâche**

L'élève doit percevoir la finalité concrète du travail proposé et accéder à une progression raisonnée vers le sens du (des) document(s) en lien avec les activités proposées. Il est donc bon que le projet de parcours prenne en compte la perspective actionnelle et aboutisse autant que possible à une tâche finale en cohérence avec les apprentissages développés au cours de la séquence. Nous mettons en garde les candidats à propos du choix de la tâche, en effet, celle-ci se doit d'être réaliste, proche du vécu des élèves ou s'inscrire dans une logique scénarisée de jeu de rôle. Certains candidats choisissent une tâche finale réalisable dès la première séance, en début de séquence, on se demande alors quel est l'intérêt des autres séances. D'autres confondent tâche et mise en œuvre ou pire acquisition de faits de langue et tâche. La préparation aux concours sera l'occasion pour le candidat de vérifier ses connaissances et d'intégrer les notions pédagogiques fondamentales dont il aura besoin pour accomplir sa mission. De même, il pourra enrichir sa réflexion par rapport à la terminologie pédagogique : il ne s'agit pas seulement d'écrire des objectifs formels (ceux du BO) mais de

bien montrer ce que l'on attend concrètement des élèves et ce que l'on va mettre en œuvre pour y parvenir.

### **Exploitation des supports**

Les dossiers proposés par les candidats sont souvent composés de supports divers, textuels, iconographiques, vidéo ou audio. Le candidat devra les aborder en fonction de leurs spécificités et ne pas les traiter comme s'il s'agissait de textes. La terminologie employée par le candidat doit être exacte car chaque mot recouvre une notion particulière qui doit être comprise par tous. On ne peut parler d'exercice de compréhension de l'oral quand le support est utilisé uniquement pour relever des formes verbales. De la même façon, les candidats devront réfléchir aux parcours d'écoute pour l'entraînement à la compréhension orale, à cet égard les exercices lacunaires, demandant aux élèves une bonne oreille pour les compléter, ne peuvent prétendre au statut « d'entraînement à la CO ». Ils sont au mieux des exercices de discrimination auditive.

### **L'évaluation**

Nous rappelons qu'elle n'est pas une fin en soi mais un moyen. Elle permet à l'élève ainsi qu'à l'enseignant de mesurer la progression et la réussite dans l'objectif fixé. On évitera ainsi, comme le jury a pu le constater, des évaluations portant sur un objet qui n'avait pas ou peu été abordé durant les diverses séances proposées. L'évaluation ne doit pas être la sanction d'une langue idéale mais un encouragement pour l'élève à progresser dans son étude de l'italien et à atteindre le ou les objectifs fixés. L'évaluation doit permettre à l'élève de se situer et de mettre en place des stratégies, avec l'aide du professeur, pour renforcer et développer ses compétences.

Conclusion.

Le jury, qui n'appartient à aucune chapelle pédagogique, n'est pas en quête de « la séquence parfaite » mais de candidats, qui auront su de manière précise et claire, rendre compte d'une capacité à réfléchir à leurs pratiques de terrain. Ils auront, en outre, démontré qu'ils sont aptes à faire progresser leurs élèves en tenant compte de l'hétérogénéité des classes et des réalités du quotidien. Il faudra également que les candidats réfléchissent à l'apport du lexique et des faits de langue en général dans leur séquence ainsi qu'aux activités d'acquisition, de manipulation et de mémorisation de ceux-ci.

Les candidats devront s'interroger aussi sur la différence entre entraînement et évaluation et sur la différenciation (la prise en compte de l'hétérogénéité pour faire travailler et réussir tous les élèves).

Le jury regrette d'avoir constaté que certains candidats ne lisaient pas les rapports et il rappelle donc que la mise à disposition des remarques doit permettre aux futurs candidats de les prendre en considération et de les appliquer en connaissance de cause.

# **ÉPREUVE PROFESSIONNELLE PREMIÈRE PARTIE : L'EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS EN ITALIEN**

Tout comme pour le rapport de 2015, il nous paraît opportun de préciser que les modalités qui régissent cette première partie de l'épreuve d'admission sont définies par le journal officiel n°0099 du 27 avril 2013 dans lequel on peut lire l'Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré et l'ANNEXE II qui précise le déroulement de l'Épreuve d'Admission :

Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury. Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Elle tient compte du niveau d'enseignement (collège ou lycée) dans lequel le candidat a une expérience. Le candidat fait connaître ce niveau au moment de l'inscription au concours. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Durée de la préparation : deux heures ;  
Durée de l'exposé : trente minutes maximum ;  
Durée de l'entretien : vingt-cinq minutes maximum.

Nous rappelons aux candidats que le temps qui ne serait éventuellement pas utilisé durant l'exposé ne peut être reporté sur l'entretien.

## **LES DOSSIERS PROPOSÉS**

Conformément aux instructions officielles, ces dossiers sont variés et présentent des supports authentiques semblables à ceux qui pourraient être utilisés par des enseignants dans leurs classes. Ces supports peuvent être écrits (extraits de récits, articles), iconographiques (reproductions, images, publicités), audio, vidéo ou extraits d'œuvres filmiques. Il peut s'agir également de capture de portail internet (dont la spécificité fera appel à l'usage du numérique en classe de langue et ne se limitera pas à une simple lecture). Ils devront bien sûr être exploités en fonction de leur spécificité. Ces documents peuvent se référer à des œuvres ou à des symboles représentatifs de la culture et de la civilisation italiennes, ou encore s'appuyer sur des faits d'actualité et des phénomènes de société significatifs. Les candidats doivent donc, en ce sens, se préparer à traiter les supports les plus variés, ce qui implique la capacité à pouvoir les replacer dans le contexte culturel ou social d'où ils émanent. Afin de les aider

dans cette démarche on trouvera à la suite de ce rapport les pistes d'exploitation pédagogique de deux dossiers proposés à cette session 2016.

## LES CONSIGNES

Tous les dossiers avaient une page de garde précisant les modalités de l'épreuve comme suit :

### Rappel

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'exposé : 30 minutes maximum
- Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Elle tient compte du niveau d'enseignement (collège ou lycée) dans lequel le candidat a une expérience. Le candidat fait connaître ce niveau au moment de l'inscription au concours. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Le jury renvoie au rapport de la session 2015 pour ce qui concerne les différentes phases du travail du candidat. Le jury rappelle toutefois aux candidats que l'analyse des documents ne devrait pas dépasser le tiers du temps d'exposition car le but de l'épreuve professionnelle est bien de proposer un projet pédagogique pour une classe dont on indiquera le niveau, d'organiser une séquence faisant sens et d'indiquer le contenu des différentes séances. Dans cette optique on privilégiera l'exposition des stratégies d'apprentissage à mettre en œuvre. Il faudra, dans tous les cas, que le candidat justifie ses choix et sa démarche pour l'ensemble du travail proposé et montre comment sont concrètement mises en œuvre les stratégies d'apprentissage.

Le jury ne se réfère à aucun modèle pédagogique préconçu et ce sont avant tout des critères de cohérence et de bon sens qui sont attendus, dans le cadre des instructions officielles.

### L'analyse des documents

La phase d'analyse des documents, bien qu'étant relativement brève eu égard à l'ensemble du temps imparti pour la préparation et la présentation, reste une étape fondamentale de la construction du projet pédagogique et de sa compréhension de la part du jury. Seule une véritable réflexion sur la réalité des documents pourra permettre au candidat de dégager les pistes nécessaires à la construction d'objectifs et de stratégies pour la transmission aux élèves des savoirs et des savoir-faire qu'il aura ciblés.

Il évitera, bien entendu, toute forme de paraphrase puisqu'il s'agit bien d'analyser et de comprendre les supports afin de pouvoir en dégager des choix pédagogiques simples et cohérents. Le candidat doit ainsi correctement prendre en compte la spécificité du support.

Les candidats veilleront enfin à ce que l'étude des documents, pour intéressante et profonde qu'elle puisse être, ne perde pas de vue sa finalité d'enseignement et ne devienne pas une analyse strictement intellectuelle.

D'une façon générale, le jury regrette que des candidats omettent purement et simplement de s'appuyer sur les supports proposés lors de leur exposé et particulièrement, lorsqu'il s'agissait de documents vidéo.

### **Le projet pédagogique**

La construction de ce projet, qui constitue le cœur de l'exposé, ne peut s'improviser et nécessite un véritable entraînement en amont lors de la préparation au concours. Une préparation insuffisante augmente en effet considérablement le risque de se trouver pris au dépourvu le jour de l'épreuve alors même que le stress et les contraintes sont souvent plus importants. La construction du projet doit s'appuyer avec logique sur l'analyse et sur les choix qui ont été faits lors de la phase précédente. Durant l'élaboration, il conviendra de porter la plus grande attention à la cohérence de l'ensemble de la proposition : le candidat se fixera des objectifs adaptés au niveau de classe retenu -dont il connaîtra les programmes et les attendus en lien avec le CECRL-, il évaluera les pré-requis indispensables pour traiter la séquence et évitera les affirmations péremptoires et parfois vides de sens (par exemple sur des objectifs généraux du BO sans lien avec la réalité de la proposition ou encore sur les compétences de la classe choisie). Enfin, le candidat s'assurera que l'ensemble du travail reste ancré aux supports et s'inscrit dans le respect des consignes et des recommandations officielles.

### **La notion de « tâche » finale**

Le jury a pu constater que cette notion était connue des candidats et qu'elle avait été prise en compte dans l'élaboration de leurs propositions. Même si cette notion est bien comprise elle a parfois été artificiellement intégrée à la séquence présentée.

Il convient donc de rappeler que la simple annonce d'une tâche ne fait pas sens en soi. Il faut, qu'au-delà d'un discours convenu, le candidat montre bien que sa proposition permettra une mise en œuvre en autonomie des savoirs et des savoir-faire de chacun des élèves. Dans ce contexte, la tâche finale, bien que contrainte ici par des supports imposés, doit être considérée comme l'élément central autour duquel s'articule le choix des activités langagières et des processus d'apprentissage à activer pour atteindre les objectifs qu'elle comporte.

D'autre part si la tâche s'inscrit bien dans une logique qui a pour finalité de motiver l'élève et de l'amener à mettre en œuvre des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être dans une situation qui fait sens pour l'élève, il est indispensable de garder la mesure des possibilités offertes par le contexte scolaire.

Il convient également d'avoir toujours à l'esprit que la tâche comporte un fort aspect de communication en langue étrangère. Qu'elle mette en œuvre une ou plusieurs activités langagières, qu'elle soit réalisée de manière individuelle ou par groupes, la tâche doit

permettre la mise en œuvre de la langue dans un cadre où chaque élève exprimera ses capacités à communiquer. La dimension linguistique ne peut donc en aucun cas être évacuée (par exemple, la réalisation d'objets, pour intéressante qu'elle puisse être, ne saurait se substituer à des contenus linguistiques qui demeurent fondamentaux).

Enfin, les candidats, au moment de l'annonce de la tâche au jury, veilleront à énoncer celle-ci avec la plus grande clarté afin que le jury puisse en prendre note correctement pour ensuite juger de sa cohérence et de sa pertinence. Cette année encore le jury a en effet dû demander, à plusieurs reprises, aux candidats de répéter la tâche pendant l'entretien.

### **La séquence et le contenu des séances**

L'exposé du plan de la séquence et du contenu des différentes séances doit permettre de valider la pertinence des choix effectués par les candidats et la cohérence de la démarche qu'ils proposent. C'est lors de cette présentation que le projet commence à prendre tout son sens et que le jury voit s'il existe une véritable adéquation entre l'exploitation des documents et les objectifs d'apprentissage. Le jury doit pouvoir comprendre à ce stade pourquoi telles ou telles activités langagières ont été retenues et comment elles s'enchaînent tout au long de la séquence. D'un point de vue formel, le jury regrette généralement le manque de clarté au moment de la présentation des activités ; on invite donc les candidats à travailler davantage leur présentation orale et éventuellement à utiliser le tableau qui est disponible dans les salles. Les séances présentées ne doivent pas se réduire à un catalogue d'activités successives déconnectées les unes des autres ou sans lien avec les supports et les attendus pédagogiques. Des propositions ont laissé apparaître d'importants déséquilibres internes en rejetant l'une ou l'autre partie des activités (points de grammaire multiples, travail exclusif d'une activité langagière, exercices variés...) sur une seule séance sans que l'on puisse percevoir un lien avec le reste de la séquence.

Il est donc indispensable de rappeler que le jury attend avant tout un projet construit, rationnel, cohérent et réaliste, et non pas qu'on lui présente une séquence où l'on caserait sans y réfléchir tous les éléments de ce que l'on pourrait idéalement envisager de traiter dans des classes.

Le candidat doit montrer ses capacités à apprécier les activités langagières à retenir et les activités à mettre -ou à ne pas mettre- en place afin que ses élèves tirent profit du travail proposé et atteignent les objectifs de progression qui ont été définis.

Nous renvoyons à la lecture du rapport de la session 2015 pour les éléments concernant la séance détaillée.

Le jury a parfois été surpris du manque d'exigence du candidat envers ses élèves (par exemple, faire réécrire un article à l'identique sur une scientifique dont on vient d'étudier le parcours semble bien facile alors que l'on aurait pu transférer ce savoir-faire sur une autre personnalité). Il faudra aussi que les candidats réfléchissent sur des stratégies pour éviter le

tout frontal et le questionnement direct ainsi que sur l'organisation du travail en groupes ou en binômes qui doit être justifié par son intérêt pédagogique.

### **Les stratégies d'apprentissage**

L'enseignement d'une langue vivante étrangère implique la notion d'apprentissage de formes et de structures qui, de manière raisonnée, vont permettre à l'élève d'affiner, au fil des séances, ses capacités linguistiques. Les candidats doivent être conscients qu'il convient à un moment ou à un autre d'affronter cette question centrale et que l'on ne peut se contenter de toujours imaginer que les élèves « savent déjà ».

Certes, lorsque l'on choisit de situer le projet dans des classes qui ont quelques années de pratique antérieure, on peut effectivement penser que certaines acquisitions sont effectives. On se gardera cependant de se retrancher derrière des pré-requis et des niveaux de connaissance excessivement optimistes et l'on gagnera au contraire à montrer au jury que l'on envisage des stratégies et des activités précises pour réactiver les connaissances antérieures des élèves et pour les compléter efficacement.

### **Le lexique et la grammaire**

Le choix du lexique à élucider ou éventuellement à apporter est directement lié aux activités langagières retenues et aux objectifs d'apprentissage fixés par l'enseignant pour un niveau donné. Les différentes modalités idéalement envisageables de traitement du lexique (par exemple : élucidation, explication, mime, dessin, recours à un synonyme connu des élèves, travail sur l'origine ou même traduction, recours au réemploi immédiat ou différé, trace écrite...) seront discriminées en fonction des activités proposées et des recommandations officielles qui les encadrent.

D'une façon générale, le lexique doit bien rester ancré aux besoins de communication de l'élève et répondre aux nécessités de progression à plus ou moins long terme. Par conséquent, les listes exhaustives de même que des traductions systématiques qui apparaissent inefficaces et hors de tout contexte tomberont dans l'oubli. En outre, le jury tient à rappeler aux candidats que le lexique élucidé dans les documents ou apporté pour les besoins de la tâche doit faire l'objet d'une mémorisation et d'une fixation à l'aide d'activités de manipulation et de rebrassage pour que les élèves se l'approprient (cf. les stratégies d'apprentissage). Les associations diverses ou les élucidations variées sont clairement insuffisantes si elles ne permettent pas à l'élève de s'en emparer en vue d'un réemploi en autonomie. Certains candidats ont bien précisé qu'ils apportaient du lexique mais sans expliquer leur choix ni les modalités.

Les mêmes principes de bon sens s'appliquent aux notions de grammaire ; ce sont bien les besoins induits par les objectifs de communication qui indiqueront les faits de langue à amener puis à faire manipuler et mémoriser.

## **L'évaluation**

Le jury renvoie au rapport de la session précédente et rappelle que l'évaluation est indissociable du projet pédagogique dans le sens où elle permet de mesurer la progression de l'élève par rapports aux objectifs que l'on a fixés. Elle se doit donc d'être claire et objective tant pour le professeur que pour l'élève. Par conséquent le jury ne peut se contenter de phrases du type « je ferai un contrôle à la fin » ou d'indications imprécises sur la restitution de points de grammaire et d'éléments du lexique qui parfois n'ont même pas été étudiés et ne présentent jamais de finalité.

Le jury conseille enfin aux candidats de s'approprier davantage le concept d'évaluation positive qui permet d'apprécier les progrès d'un élève par rapport à des objectifs définis et de sortir d'un système qui voudrait que l'on sanctionne toute faute par rapport à un modèle idéal de bilinguisme alors même que les élèves, par définition, ne sont pas censés connaître toutes les subtilités d'une langue qu'ils commencent à étudier et que leur évaluation est à mettre en relation avec les descripteurs des différents niveaux du CECRL.

## **La dimension culturelle**

Si les instructions actuelles mettent bien l'accent sur la communication et la pratique active de la langue, la dimension culturelle ne se trouve cependant pas évacuée des programmes qui lui consacrent, au contraire, une place centrale autour de laquelle va se développer la progression linguistique. Les candidats connaissent d'ailleurs en général les entrées culturelles des programmes par niveau.

Le jury rappelle donc que cette dimension culturelle doit concrètement être prise en compte et être traitée dans le contexte des activités élaborées pour la classe afin que les informations apportées puissent susciter l'intérêt et renforcer la construction intellectuelle et langagière de l'apprenant. Là encore, les objectifs et les stratégies d'apprentissage devront être interrogés en se situant toujours dans une visée pédagogique qui exclura bien entendu toute tentation encyclopédique.

Dans ce contexte, il est bien évident qu'un enseignant d'italien se doit de posséder de solides connaissances et une curiosité, toujours en alerte, par rapport au pays dont il enseigne la langue. Il est navrant de constater que certains candidats ne connaissent pas des éléments de culture littéraire, artistique géographique, économique, politique ou autre qui constituent pourtant des bases incontournables pour la compréhension du pays dont on enseigne la langue.

## **La lecture à voix haute**

La lecture à voix haute est une activité de communication puisqu'elle sous-entend un destinataire, à ce titre elle a tout à fait sa place dans la classe de langue.

L'activité de lecture à voix haute, lorsqu'elle est présente, devra être pensée dans ses modalités et dans sa mise en œuvre en fonction du projet pédagogique. Elle doit être réellement justifiée par rapport aux objectifs, être précédée d'un modèle authentique (lecture par le professeur avant la lecture par les élèves afin d'éviter les fautes de prononciation) et

être située après que les élèves ont acquis une compréhension suffisante du texte qu'ils devront lire. Cette activité pourra également faire l'objet de multiples modalités sur lesquelles les candidats sont invités à se questionner.

### **Le travail à la maison**

Beaucoup de candidats indiquent le travail à la maison qu'ils pourraient proposer aux élèves dans le cadre de leur séquence. Parfois, hélas, les consignes restent imprécises « revoir la leçon », « relire les notes » et on perçoit difficilement le lien concret qui peut exister entre ces demandes et le processus de progression. Il est donc important de convaincre le jury de l'intérêt que peut avoir tel ou tel travail dans la logique du projet présenté.

Les candidats tiendront également compte du fait que nos élèves ne sont pas des spécialistes de langue italienne et qu'il ne serait pas pertinent de trop les charger sur ce point. Mais, avant tout, le jury tient à rappeler que la classe reste le lieu privilégié des apprentissages et que l'on ne saurait reporter sur le travail à la maison toutes les activités qui n'ont pas été conçues et réalisées au sein de la classe.

### **La trace écrite**

Le jury apprécie le souci qu'ont eu quelques candidats de prévoir une trace écrite lors des différentes séances. Cette trace représente en effet une accroche indispensable pour l'élève afin de se replacer dans le contexte de la leçon alors même que les différentes activités de sa journée l'en auront éloigné.

C'est également le support d'apprentissage de nouvelles formes et de nouvelles structures. Les candidats veilleront toutefois à ce que cette trace reste en lien avec les activités, qu'elle prenne du sens par rapport aux objectifs de progression et qu'elle demeure d'une envergure raisonnable.

### **La gestion du groupe**

Bien que la gestion de classe ne soit pas questionnée expressément dans le déroulement de l'épreuve, il va sans dire que les modalités pédagogiques de conception et de mise en place font clairement apparaître les limites que peuvent présenter certaines propositions. Les candidats sont donc invités à réfléchir durant leur préparation sur le lien qui existe entre le travail pédagogique et la gestion des groupes.

### **Le travail interdisciplinaire**

Dans le même ordre d'idée, le jury a pu apprécier les liens qui ont été faits par plusieurs candidats avec les enseignements d'autres disciplines, dans le cadre des EPI ou des AP de la réforme actuelle du collège. Ces modalités de fonctionnement donnent du sens aux apprentissages et permettent aux élèves de mieux percevoir les tenants et les aboutissants de leur parcours formatif. Il est toutefois nécessaire que les liens évoqués par les candidats fassent l'objet d'un minimum de réflexion quant à leur faisabilité et à leur intérêt pédagogique. Si un candidat mentionne qu'il travaillera avec tel ou tel autre collègue, le jury s'attend à ce qu'il ait envisagé, au moins dans les grandes lignes, les modalités et les objectifs de ce travail.

## Remarques générales

### La communication

Le jury tient à rappeler que s'agissant d'un concours de recrutement d'enseignants et, à fortiori, d'enseignants de langue vivante, les qualités oratoires des candidats sont également évaluées. Il convient de s'entraîner pour acquérir une certaine aisance dans la communication et dans les échanges, pour éviter autant que possible les tics de langage (par exemple, la répétition de mots à la fin de chaque phrase) et les tendances à la familiarité. La prise en compte de l'auditoire, en adaptant par exemple la vitesse de son débit à sa capacité à prendre des notes, est également un signe de respect et de sa propre capacité à se positionner en adulte dans un environnement professionnel.

### La langue

Enseigner une langue étrangère comporte l'obligation d'en maîtriser suffisamment la syntaxe, le lexique et le schéma intonatif pour prétendre offrir un modèle juste aux élèves qui nous sont confiés. Il est certain que le stress et la tension provoqués par l'oral amènent parfois à des erreurs ou à des hésitations. Cependant le jury s'est vu dans l'obligation de pénaliser la répétition d'erreurs de conjugaison, les approximations lexicales ou encore les fautes d'accentuation récurrentes chez certains candidats notamment à la troisième personne du pluriel du présent. Il est tout à fait normal que la qualité d'une langue apprise puisse diminuer dans le temps et en dehors d'un contexte italoophone, mais il est du devoir de chaque enseignant de langue de rafraîchir régulièrement son savoir par l'étude, le séjour linguistique ou encore l'usage des technologies de communication les plus actuelles.

D'autre part, l'enseignement d'une langue vivante étrangère dans le système éducatif français implique aussi que l'on maîtrise la langue en usage dans le pays. Les fautes de grammaire, les barbarismes et les accents défailants ne sont pas davantage acceptables en français qu'en italien. Les recommandations faites à propos de l'italien sont donc réitérées ici à l'attention des candidats qui éprouvent des difficultés en langue française.

Celle-ci, en effet, est le vecteur de la communication avec les élèves, leurs parents, l'équipe éducative et la hiérarchie administrative et pédagogique. Enfin, n'oublions pas que tout enseignant, et plus encore un enseignant de langue, participe à de multiples actions pédagogiques qui vont au-delà de sa propre discipline : dans ce cadre, l'un de ses devoirs est de favoriser la maîtrise du langage de la part des élèves, conformément aux objectifs ministériels.

### L'éthique

Nous renvoyons au rapport de la session précédente pour relire les conseils sur ce point, en effet toute personne intervenant dans l'éducation d'enfants et de jeunes adultes revêt également un rôle primordial dans leur formation citoyenne. Ce rôle, rappelé par les textes officiels sur les missions du professeur et renforcé par les dispositifs mis en place récemment,

doit être au centre de la réflexion de chaque enseignant et doit traverser l'exercice de ses missions bien au-delà de sa simple discipline.

### **L'entretien avec le jury**

Le jury tient à rappeler que l'entretien qui suit l'intervention du candidat se déroule dans un esprit bienveillant et positif. Malgré la situation particulière de l'interrogation qui impose une certaine forme et qui ne facilite pas toujours la communication naturelle, le jury, pendant l'entretien ne cherche pas à « piéger » les candidats mais à les amener à améliorer leur prestation en revenant sur certains points qui méritent d'être clarifiés ou développés. Il est donc important de bien écouter les questions posées et de se saisir des opportunités qu'elles offrent. Trop de candidats cherchent à se justifier avant même d'avoir entendu une question qui, souvent, apporte une partie de la réponse attendue. Tout comme nos élèves, les candidats ont le droit de prendre le temps de réfléchir avant de répondre aux questions du jury. En un mot, l'entretien offre un temps de recul et de remédiation qui doit permettre au candidat de bonifier l'exposé précédent et dont il est important qu'il se saisisse pleinement.

### **Conclusion**

Le jury rappelle qu'il n'existe pas de modèle institutionnel et qu'il n'attend donc pas l'application d'un schéma prédéfini qui serait vide de sens et de contenu. Il s'agit pour le candidat de montrer concrètement ce qu'il sait faire et il doit donc faire preuve de pédagogie.

En revanche, la connaissance des textes officiels en vigueur, ou devant entrer prochainement en vigueur -cf. la réforme du collège- est attendue car c'est dans ce cadre que se justifient les choix en termes d'objectifs, de niveau et d'attentes linguistiques. Ce cadre consentira donc au candidat de rester réaliste et cohérent.

De manière prioritaire le futur candidat devra en outre s'intéresser à la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des classes. Il devra veiller à mettre en activité tous les élèves dans le but de faire progresser chacun en fonction de son niveau de compétence initial.

Dans un tout autre domaine, nous rappelons que la gestion du temps est un élément incontournable de tout examen ou concours (et au-delà des épreuves cet élément est essentiel à l'élaboration des séquences pédagogiques en classe).

Ces difficultés ne sont pas inéluctables et peuvent être aplanies par une réflexion sur les enjeux et un entraînement régulier au cours de l'année qui précède le concours.

# DOSSIERS PROPOSÉS À LA SESSION 2016

Dans l'ordre du tirage au sort.

## *Dossier 3 Lycée «Migrazioni »*

**Doc 1:** Extrait du film *Terraferma* d'Emanuele Crialesi "Il codice del mare"

[https://www.youtube.com/watch?v=aZ\\_vlaGx4aE](https://www.youtube.com/watch?v=aZ_vlaGx4aE)

**Doc 2:** Texte extrait de *Il mare colore del vino* de Leonardo Sciascia

### IL Lungo Viaggio

Il signor Melfa aveva raccomandato – sparpagliatevi – ma nessuno se la sentiva di dividersi dagli altri. E Trenton chi sa quant'era lontana, chi sa quanto ci voleva per arrivarci.

Sentirono lontano e irreali, un canto. « Sembra un carrettiere nostro », pensarono : e che il mondo è ovunque lo stesso, ovunque l'uomo sprema in canto la stessa malinconia, la stessa pena. Ma erano in America, le città che baluginavano dietro l'orizzonte di sabbia e d'alberi erano città dell'America.

Due di loro decisero di andare in avanscoperta. Camminarono in direzione della luce che il paese più vicino riverberava nel cielo. Trovarono quasi subito la strada : « asfaltata, ben tenuta : qui è diverso che da noi », ma per la verità se l'aspettavano più ampia, più dritta. Se ne tennero fuori, ad evitare incontri : la seguivano camminando tra gli alberi.

Passò un'automobile : « pare una seicento » ; e poi un'altra che pareva una millecento, e un'altra ancora : « le nostre macchine loro le tengono per capriccio, le comprano ai ragazzi come da noi le biciclette ». Poi passarono, assordanti, due motociclette, una dietro l'altra. Era la polizia, non c'era da sbagliare : meno male che si erano tenuti fuori della strada !

Ed ecco che finalmente c'erano le frecce. Guardarono avanti e indietro, entrarono nella strada, si avvicinarono a leggere : *Santa Croce Camarina – Scoglitti*.

- Santa Croce Camarina : non mi è nuovo, questo nome.
- Pare anche a me ; nemmeno Scoglitti mi è nuovo.
- Forse qualcuno dei nostri parenti ci abitava, forse mio zio prima di trasferirsi a Filadelfia : ché io ricordo stava in un'altra città, prima di passare a Filadelfia.
- Anche mio fratello : stava in un altro posto, prima di andarsene a Brucchin... Ma come si chiamasse, proprio non lo ricordo : e poi, noi leggiamo Santa Croce Camarina, leggiamo Scoglitti ; ma come leggono loro non lo sappiamo, l'americano non si legge com'è scritto.
- Già, il bello dell'italiano è questo : che tu come è scritto lo leggi... Ma non è che possiamo passare qui la notte, bisogna farsi coraggio... Io la prima macchina che passa, la fermo : domanderò solo « Trenton » ?... Qui la gente è più educata... Anche a non capire quello che dice, gli scapperà un gesto, un segnale : e almeno capiremo da che parte è questa maledetta Trenton.

Dalla curva, a venti metri, sbucò una cinquecento : l'automobilista se li vide guizzare davanti, le mani alzate a fermarlo. Frenò bestemmiando : non pensò a una rapina, ch  la zona era tra le pi  calme ; credette volessero un passaggio, apr  lo sportello.

- Trenton ? – domand  uno dei due.
- Che ? – fece l'automobilista.
- Trenton ?
- Che Trenton della madonna – impreco l'uomo dell'automobile.
- Parla italiano- si dissero i due, guardandosi per consultarsi : se non era il caso di rivelare a un compatriota la loro condizione.

L'automobilista chiuse lo sportello, rimise in moto. L'automobile balz  in avanti : e solo allora grid  ai due che rimanevano sulla strada come statue – ubriaconi, cornuti ubriaconi, cornuti e figli di... - il resto si perse nella corsa.

Il silenzio dilag .

- Mi sto ricordando – disse dopo un momento quello cui il nome di Santa Croce non suonava nuovo – a Santa Croce Camarina, un'annata che dalle nostre parti and  male, mio padre ci venne per la mietitura.

Si buttarono come schiantati sull'orlo della cunetta : ch  non c'era fretta di portare agli altri la notizia che erano sbarcati in Sicilia.

Leonardo SCIASCIA, *Il mare color del vino* . Racconti. Einaudi editore.

## *Dossier 3 Coll ge « Viaggiare »*

**Doc 1:** Po sie d'Eugenio Montale, Prima del viaggio, in Satura

### **Prima del viaggio**

Prima del viaggio si scrutano gli orari,  
le coincidenze, le soste, le pernottazioni  
e le prenotazioni (di camere con bagno  
o doccia, a un letto o due o addirittura un *flat*);  
si consultano le guide Hachette e quelle dei musei,  
si cambiano valute, si dividono  
franchi da escudos, rubli da copechi;  
prima del viaggio s'informa  
qualche amico o parente, si controllano  
valige e passaporti, si completa  
il corredo, si acquista un supplemento  
di lamette da barba, eventualmente  
si d  un'occhiata al testamento, pura  
scaramanzia perch  i disastri aerei  
in percentuale sono nulla;  
prima

del viaggio si è tranquilli ma si sospetta che  
il saggio non si muova e che il piacere  
di ritornare costi uno sproposito.  
E poi si parte e tutto è O.K. e tutto  
è per il meglio e inutile.

.....  
E ora, che ne sarà  
del mio viaggio?  
Troppo accuratamente l'ho studiato  
senza saperne nulla. Un imprevisto  
è la sola speranza. Ma mi dicono  
che è una stoltezza dirselo

Eugenio Montale in "*Satura II*" 1962-1970

**Doc2:** Extrait vidéo de l'émission Superquark, Il grande viaggio di Marco Polo

<https://www.youtube.com/watch?v=Pz9LqW6xDhM>

**Doc3:** Page web Informagiovani Vacanze studio

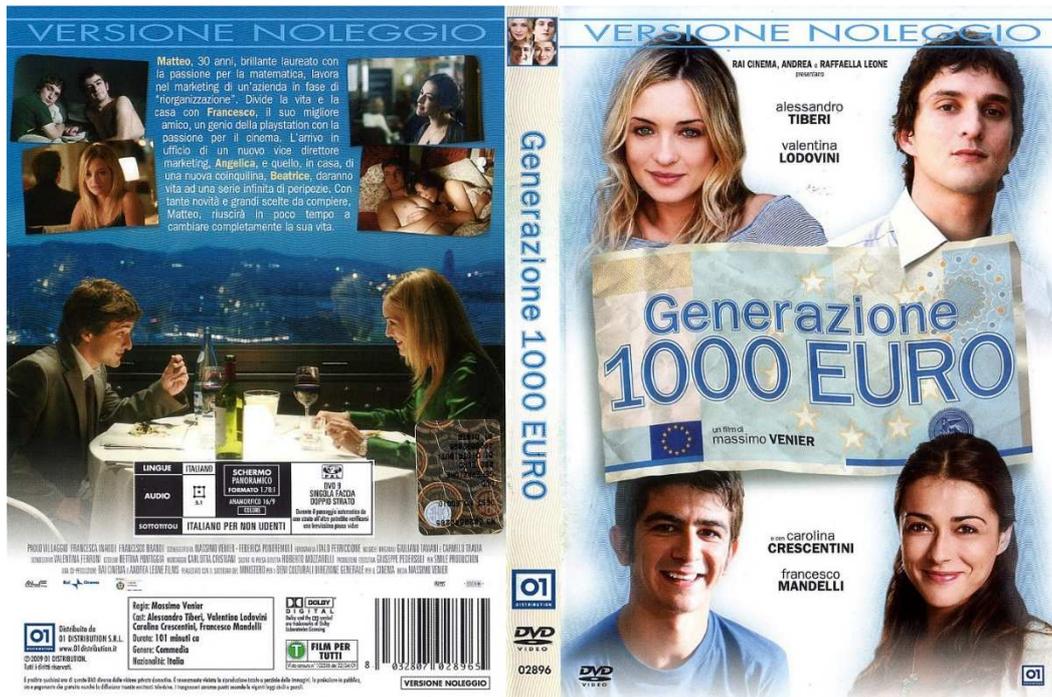
[http://www.informagiovani-italia.com/campus\\_estivi\\_inghilterra\\_ragazzi\\_bambini.htm](http://www.informagiovani-italia.com/campus_estivi_inghilterra_ragazzi_bambini.htm)

## *Dossier 1 Lycée «Precarietà »*

**Doc 1:** Tableau "*Il Quarto Stato*" de Pelizza Volpedo



Doc 2: Coperture del DVD del film **Generazione 1000 euro**



Doc 3: Articolo de La Stampa, ***I nostri cervelli in fuga***

**"I nostri cervelli in fuga all'estero fanno perdere all'Italia un miliardo l'anno".**

Publicato il 07/07/2015 alle ore 10:32 - La Stampa



250 mila italiani a Londra, quanti ce ne sono a Verona. 90 mila solo quelli che hanno abbandonato l'Italia nell'ultimo anno. Sono numeri che fanno impressione, li riporta *La Stampa* in un'intervista a Stefano Da Empoli, presidente dell'Istituto per la competitività e professore di economia politica di Roma Tre.

Il numero di connazionali che ha deciso di lasciare l'Italia rispetto al 2013 è cresciuto del 50% a causa di un sistema universitario e di una rete occupazionale che non soddisfa i loro bisogni.

Inoltre, tanti vanno per restare, aiutati dai nuovi mezzi di comunicazione che accorciano le distanze. La perdita è immensa, dal punto di vista umano e economico, quantificato dal professore in almeno un miliardo di euro.

Ci avviciniamo a svariati miliardi di euro all'anno. Almeno uno a seguito del capitale generato dai 243 brevetti che i nostri migliori cervelli depositano all'estero ogni anno. Un giovane ricercatore italiano, infatti, avrebbe una produttività media di ventuno brevetti che equivalgono a 63 milioni di euro e che diventano 148 milioni in una proiezione ventennale.

In più, gli stranieri che scelgono l'Italia non riescono a compensare la fuga dei cervelli.

Nel 2014, 130mila stranieri hanno acquisito la cittadinanza italiana (erano 100mila nel 2013 e 60mila nel 2012). Al contrario di chi lascia il nostro Paese, chi arriva ha mediamente un livello di istruzione molto inferiore, andando così a coprire gli spazi occupazionali abbandonati dai giovani italiani, senza così contribuire ad una crescita qualitativa del nostro capitale umano.

## *Dossier 1 Collège «Luoghi del cuore »*

**Doc 1:** Vidéo *Luoghi del cuore Censimento 2014- i luoghi più votati*

[https://www.youtube.com/watch?v=oOmvTPPi\\_K8](https://www.youtube.com/watch?v=oOmvTPPi_K8)

**Doc2: Affiche *Adotta un monumento***

Adozioni FAI : **ADOTTA L'ITALIA INSIEME AL FAI.**



Adotta un **grande progetto**. **Scegli di adottare** una stanza, un restauro, un albero, una panchina o un bene del FAI, il tuo nome rimarrà indissolubilmente legato ad essi. Diventa anche tu parte di quel grande tesoro chiamato Italia.

**Aiutaci a mantenere viva la bellezza.**

I nostri progetti di Adozione riguardano:

- **un Bene FAI**
- **un restauro**
- **una stanza**
- **una panchina o un albero**

**Anche una piccola donazione può avere un grandissimo valore.**

Il tuo contributo può aiutare a trasformare in realtà il sogno di salvare il nostro patrimonio paesaggistico e culturale.

Per avere maggiori informazioni **CONTATTACI:**

**Alberica Pellerey**

**Responsabile Major Donors**

Telefono: 02 467615.266 – 212

E-mail: [adozioni@fondoambiente.it](mailto:adozioni@fondoambiente.it)

Doc 1 : Photo de Fabiola Gianotti au CERN de Genève



Doc 2 : Article *Italiana e donna a capo del CERN*

## Italiana e donna a capo del Cern

### La fisica Fabiola Gianotti dal 1 gennaio direttore generale del laboratorio di Ginevra

*pubblicato il 19/11/2015*

Nata a Roma nel 1962 ha studiato fisica all'Università degli Studi di Milano e nel 2012 ha partecipato all'osservazione del bosone di Higgs che valse il premio Nobel per la Fisica nel 2013 ai due scienziati che per la prima volta la teorizzarono nel 1964, il britannico Paul Higgs, da cui il bosone ha preso il nome, e il belga François Englert.

Gianotti invece è arrivata quinta nel 2012 nella classifica della rivista americana Time "Person of the year" (Persona dell'anno) assegnato al presidente degli Stati Uniti, Barack Obama. E' stata nominata Commendatore della Repubblica dal presidente Giorgio Napolitano nel febbraio 2009, nel settembre 2013 Grande Ufficiale dell'Ordine al Merito della Repubblica Italiana. Nominata nel novembre 2014, dopo un anno di affiancamento, dal primo gennaio 2016, ricoprirà la posizione di **direttore generale del Cern di Ginevra**, l'Organizzazione europea per la ricerca nucleare, sostituendo l'attuale direttore Rolf Heuer.

Ma questa nomina ha un significato più ampio: è la **prima donna** a ricoprire questo ruolo in 60 anni di storia del laboratorio, fondato nel 1954 ed è la terza volta che uno scienziato italiano arriva al vertice del Cern che conta fra i suoi padri fondatori il fisico Edoardo Amaldi. A ricoprire l'incarico di direttore generale del laboratorio di Ginevra, infatti, sono stati il Nobel Carlo

Rubbia, primo dg italiano dal 1989 al 1994, poi, cinque anni più tardi, è stata la volta del fisico Luciano Maiani al vertice del Cern dal 1999 al 2003.

Le sue parole alla nomina: *"Il Cern, ha insita la **cultura della diversità**, in termini di genere e di religione. Cercherò di impegnarmi per mantenere il ruolo di primo piano che ha nel campo dell'eccellenza scientifica, così come nella tecnologia e nell'innovazione, nell'educazione e nella collaborazione internazionale nella scienza al servizio della pace".* Tutti elementi *"che portano ad una **buona scienza** che porta, a sua volta, ad avere persone migliori"* ha osservato Gianotti ricordando che ad ispirarla nella sua scelta professionale è stata la storia e la vita di Marie Curie, la scienziata che ha scoperto il radio e Nobel per la Fisica nel 1903.

Un riconoscimento che può servire da **stimolo per molti giovani italiani**, divisi tra disoccupazione e voglia di cercare il riconoscimento che si meritano in altri paesi dove la ricerca, ma non solo, viene apprezzata e ricompensata.

[www.puntosudite.it/it/blog/blog/italiana-e-donna-a-capo-del-cern](http://www.puntosudite.it/it/blog/blog/italiana-e-donna-a-capo-del-cern)

### Doc 3 : Affiche de la campagne *Punto su di te*



PUBBLICITÀ  
**P**  
PROGRESSO  
FONDAZIONE PER LA  
COMUNICAZIONE SOCIALE

NEL MONDO DEL LAVORO  
ESSERE DONNA NON PAGA ABBASTANZA.

OGGI LE DONNE VENGONO PAGATE FINO  
AL 30% IN MENO RISPETTO AGLI UOMINI.

Essere donna è ancora un mestiere complicato.  
Diamogli il giusto valore.

**punto  
su di te**

www.puntosudite.it

## Dossier 4 Collège « Il mio quartiere »

**Doc 1:** Extrait du roman *Il quartiere* de Vasco Pratolini 1945

Noi eravamo contenti del nostro Quartiere. Posto al limite del centro della città, il Quartiere si estendeva fino alla prime case della periferia, là dove cominciava la via Aretina, coi suoi orti e la strada ferrata, le prime case borghesi, e i villini.[...]

Panni alla finestra, donne discinte. Ma anche povertà patita con orgoglio, affetti difesi con i denti. Operai e più propriamente, falegnami, calzolai, maniscalchi, meccanici, mosaicisti. E bettole, botteghe affumicate e lucenti, caffè novecento.

La strada. Firenze. Quartiere di Santa Croce. [...] La nostra vita scorreva su quelle strade e piazze come nell'alveo di un fiume; la più pensata delle nostre ribellioni era quale un mulinello che ci portasse a fondo. Non per nulla le carceri della città erano nel cuore del nostro Quartiere. Avevamo imparato a fare un viluppo dei nostri affetti, intrecciati l'uno all'altro da privati rancori, da private dedizioni. Eravamo un'isola nel fiume che comunque andava[...]

La nostra vita erano le strade e piazze del Quartiere, fiorentini di antica razza, di "antico pelo" dicevamo scherzando.[...]

La città era al di là di questa nostra repubblica, aveva per noi un senso di archeologia e di eldorado insieme: per parteciparvi occorreva che fossimo rasati e avessimo in dosso vestiti migliori. Dagli altri Quartieri popolari ci divideva un sentimento impreciso eppur vivo, di rivalità ed emulazione; ci riunivano per subito dividerci di nuovo, in rissa, l'Arno d'estate e le partite di calcio alla domenica, la tappa del Giro d'Italia.

Vasco Pratolini, *Il Quartiere*, Cap.I, 1945 Oscar Mondadori ristampa 1982



## Home

Una città, gli abitanti di un quartiere, numerose iniziative organizzate attraverso un percorso di progettazione partecipata, il benessere all'interno del territorio come obiettivo principale.

Tutto questo e tanto di più racchiude il progetto **Un quartiere per tutti**, nato da un'attenta analisi del territorio del Comune di Monza e che concentra le sue azioni, in particolare, sul quartiere Cederna - Cantalupo.

Bambini, donne, migranti, nonni, neogenitori, tutti coinvolti in una serie di attività di coesione sociale per migliorare le relazioni di reciproca solidarietà tra i cittadini, rafforzare il senso di appartenenza e accoglienza della comunità locale e prendersi cura del proprio territorio.

## Progetto

L'intervento ha una **durata triennale** ed è articolato in **4 azioni**, ognuna delle quali ha un target specifico di beneficiari. **Bambini, donne, migranti, nonni, neogenitori**, tutti coinvolti in una serie di attività che mirano a perseguire una condizione di benessere all'interno del territorio attraverso percorsi partecipativi.

## Le azioni

### 1. Creazione di un "laboratorio permanente" di incontro e confronto intergenerazionale e interculturale

Questa macro-azione prevede le seguenti attività: Biblioteca Vivente, Spazio Incontro Bimbi, Banca del Tempo, Interventi nei condomini, Percorsi di progettazione partecipata

### 2. Attivazione e ampliamento di servizi per le giovani coppie con bambini 0-3 anni

Questa macro-azione prevede le seguenti attività: Nido Aperto/Giocanido, Ecogenitori, Mamma mondo

### 3. Valorizzazione dei beni comuni inutilizzati o dismessi nel quartiere

Questa macro-azione prevede le seguenti attività: Orti sociali, Nuovi giochi, "Vivere Cederna"

### 4. Realizzazione partecipata del portale web e delle mappe emotive

<http://www.quartierepertutti.it/>

### Doc 3: Page web de la présentation de l'application *My Country*

HOME | COLLABORA | SEGNALAZIONI | CONTATTI | REGOLE | NOTE LEGALI

# WINDOWSTECA

Il meglio per il tuo dispositivo Windows

HOME | NEWS | APPLICAZIONI | GIOCHI | DISPOSITIVI ▾ | RECENSIONI ▾ | ALTRO ▾

## My Country, costruisci la tua città ideale sul tuo Windows Phone 8 (gioco gratis)

6 marzo 2013 | olssela | 20 Commenti

**My Country** è un nuovo gioco disponibile al download gratuito per i device **Windows Phone 8**. Come potrete vedere nelle immagini e nel video qui sotto il vostro scopo sarà quello di costruire una nuova città, realizzando edifici residenziali, commerciali e ricreativi per gli abitanti che sceglieranno di popolarla.



Con questo gioco potrete costruire (virtualmente) la città dei vostri sogni e dare la possibilità ai suoi cittadini di vivere al meglio e di beneficiare di tutte le strutture e le attività che riuscirete a realizzare per loro. La costruzione di una città, infatti, non si limita solo alla costruzione di case ma anche di tutte quelle strutture e attività che rendono efficiente e vivibile il luogo in cui si è scelto di abitare. E questo dovrete tenerlo bene in mente durante il gioco!

Per essere un costruttore di città di successo sarà necessario:

- Costruire un certo numero di edifici residenziali per aumentare la popolazione della città
- Realizzare uffici e attività commerciali per impiegare il maggior numero di cittadini e permettere loro di realizzare profitti
- Costruire industrie, firmare contratti e provvedere alla realizzazione di una efficiente rete di mezzi per il trasporto delle merci
- Gestire tutte le problematiche legate alla salvaguardia dell'ambiente e l'uso dell'energia dalle centrali elettriche
- Modificare il paesaggio: costruire canali, creare laghi, piantare alberi e spianare strade di campagna
- Creare una rete di mezzi pubblici per gli spostamenti dei residenti
- Organizzare un efficiente sistema di raccolta dei rifiuti

My Country è dunque un gioco che appassiona non poco, soprattutto gli amanti del genere. Se interessati potete scaricarlo dal Windows Phone Store cliccando il link qui sotto. A seguire il video trailer del gioco che vi darà un'idea delle sue caratteristiche.

# ÉPREUVE PROFESSIONNELLE

## DEUXIÈME PARTIE : COMPRÉHENSION ET EXPRESSION EN LANGUE ÉTRANGÈRE

- Durée : 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un **compte rendu suivi d'un entretien**, les deux se déroulant **en langue étrangère**.

Rappelons tout d'abord que le document inconnu proposé au candidat n'a aucun lien thématique avec la première partie de l'épreuve orale et qu'il ne doit pas être traité suivant des critères pédagogiques d'exploitation dans une classe.

Modalités de l'épreuve :

Le candidat prend connaissance du document (extrait vidéo, audio, iconographique ou texte) en présence du jury. Environ 10 minutes peuvent être consacrées à cette première phase de prise de connaissance du document, phase pendant laquelle le candidat peut visionner, écouter ou lire le document plusieurs fois et prendre des notes.

Suit la deuxième phase de l'épreuve de 10 minutes maximum pendant laquelle le candidat expose en italien son compte-rendu sans aucune intervention du jury.

L'épreuve se termine par une troisième phase d'échange avec le jury, qui pose des questions permettant éventuellement au candidat d'explicitier certains points obscurs ou plus superficiels de sa présentation et d'élargir et de développer les propos tenus lors de son exposé.

**Attentes générales du jury :**

La difficulté de cette épreuve de compréhension et expression est sans aucun doute liée à sa rapidité : le candidat dispose d'un temps limité pour prendre connaissance du document proposé, pour le comprendre, l'analyser et organiser son exposé. Le jury n'attend donc pas du candidat qu'il produise un exposé complexe et exhaustif sur le document. Il attend néanmoins du candidat qu'il sache élaborer une synthèse immédiate et cohérente des thèmes et sujets convoqués dans le document et des points de vue proposés, qu'il sache identifier les supports et faire état de leur nature spécifique ; tout ceci dans une langue italienne riche et précise.

Cette épreuve est aussi destinée à permettre au candidat d'enrichir sa présentation d'éléments complémentaires attestant de sa connaissance de la société, de la culture et/ou de la littérature italiennes à condition, bien sûr, que ces éléments de nature culturelle et littéraire soient en rapport avec le document proposé à l'étude. Le candidat doit en effet à cette occasion faire la preuve qu'il sait déceler, au-delà du contenu explicite du document, les paramètres et éléments implicites qu'il suggère. L'exposé ne doit donc pas se limiter à retranscrire les informations de stricte compréhension contenues dans le support préalablement consulté; ce qui signifie qu'un compte rendu approximatif, sommaire ou simplificateur ne répond pas au cahier des charges de l'épreuve. Le candidat doit en outre montrer qu'il est capable de prendre en compte la nature spécifique du ou des documents, d'en reconnaître les registres, tonalités et styles ainsi que le montage, les enchaînements et les éventuelles bandes sonores ou voix off (dans le cas de documents vidéo et/ou audio), la disposition, la mise en page, le cadrage et les couleurs (pour les supports iconographiques). Le jury attend donc pour chaque type de document une méthodologie d'analyse qui lui soit propre.

Pour conclure, le jury invite les candidats à bien gérer le temps de cette épreuve **dont le temps global est certes de 30 minutes, mais qui comporte en réalité trois temps distincts : la prise de connaissance du sujet en présence du jury, l'exposé en italien puis l'entretien avec le jury.** Le candidat doit donc veiller à opérer une répartition équitable du temps nécessaire à chaque partie de l'épreuve. Une répartition en trois tiers égaux de 10 minutes est de ce fait fortement conseillée. Le jury regrette en effet que certains candidats aient consacré beaucoup trop de temps à la prise de connaissance et à l'exposé, ne laissant ainsi plus d'espace pour l'échange avec le jury (inscrit dans le cadre de l'épreuve), ce qui fut forcément pénalisant pour eux.

# DOCUMENTS PROPOSÉS À LA SESSION 2016

SUJET N°1

Roberto SAVIANO, "L'antitaliano", *L'Espresso*, 20 giugno 2014

## **Ho le prove, la Rai era diversa**

Io ricordo – e ho le prove – che un tempo è esistita una televisione pubblica che faceva cultura, informazione e varietà. Che faceva queste tre cose sperimentando nuove strade e valorizzando quelle che avevano successo. Una televisione pubblica che si era assunta anche il compito, difficile, di educare i telespettatori all'arte e a un'informazione rigorosa. In televisione trovava spazio, accanto al dibattito politico – molto spesso non tra politici -, l'opera, la musica classica, il teatro. Con la consapevolezza che il gusto si può educare e che la televisione, dopo famiglia e scuola, ha un ruolo di primo piano nella formazione dell'individuo, nella creazione delle sue passioni, nella scoperta di nuovi mondi non immediatamente esperibili. Io ricordo – e ho le prove – una televisione pubblica che non è mai stata immune dai condizionamenti politici. La Rai è sempre stata lottizzata, è inutile dirsi che è pratica recente. Tutto questo lo ricordo, anche se c'è chi mi dirà che non ero ancora nato e che non posso sapere.

E se così fosse, a me resterebbe la cosa più bella che c'è, ovvero sognare. Sognare una televisione pubblica in cui trovi spazio anche ciò che non ha un immediato riscontro di pubblico, ma che contribuisce alla crescita culturale ed emotiva dello spettatore-cittadino. Domenica 22 giugno, dopodomani, in prima serata (alle 21,25) su Raiuno torna Dario Fo a recitare "Lu Santo Jullare Francesco". Dovrei esserne contento. E lo sono. Ma mi chiedo, perché solo a giugno? Non sarebbe forse più giusto partire con una stagione teatrale sulla Rai in prima serata, un appuntamento fisso settimanale, sempre? Mi aspetto qualche solerte funzionario che dica: «Saviano informati, sulla Rai il teatro c'è». Sì, ma non sui canali più "frequentati" e non nelle fasce orarie più "comode". Quella di domenica sarà una fantastica eccezione.

Dario Fo e Franca Rame sono due intellettuali preziosissimi e generosi, accanto a loro ci sono drammaturghi che stanno raccontando il nostro paese e che meritano attenzione. [...] Molti di loro scrivono in dialetto, cercando e trovando musicalità che il nostro orecchio ha conosciuto e dimenticato. Eppure il loro teatro non è regionale, ma universale e comprensibile a tutti. Il

loro teatro è di tutti. «Sì, ma non fa share». Sciocchezze. Se si torna a stimolare il pubblico, ormai abituato solo ai frastuoni della politica e a fiction-teleromanzi, la risposta ci sarà. Il trucco dello share regge ancora, ma per quanto? La tv è cambiata, i canali triplicati, eppure i valori dello share non mutano. In tutto il mondo lo share è calcolato a settimana, al mese, a trimestre. Da noi resiste ancora l'estorsione dello share tutti i giorni, arma di ricatto della politica aziendale per smontare o sostenere una trasmissione. Quando verrà abolito il racket-auditel?

Roberto SAVIANO, "L'antitaliano", *L'Espresso*, 20 giugno 2014

### **Attentes du jury pour l'exploitation de ce document :**

Le candidat doit tout d'abord repérer les éléments permettant de caractériser et de situer le document. Ici il s'agit d'un article de Roberto Saviano, paru en 2014 dans sa rubrique « L'antitaliano » publiée dans l'hebdomadaire italien *l'Espresso*. La thématique de cet article porte sur le rôle culturel et social de la télévision publique italienne.

En raison de sa notoriété et de l'importance de son œuvre, le jury attendait que les candidats connaissent quelques éléments essentiels sur Roberto Saviano : journaliste et écrivain italien, il a publié en 2006 *Gomorra : Viaggio nell'impero economico e nel sogno di dominio della Camorra*, récit documentaire dans lequel il décrit et dénonce le fonctionnement de la Camorra ; cet ouvrage a été adapté en 2008 au cinéma par Matteo Garrone ; suite à des menaces de mort, Saviano vit depuis 2006 sous protection policière. L'article proposé est donc écrit par un journaliste engagé.

Ici, dans un domaine moins sensible que celui de la lutte contre la mafia, Saviano prend clairement position contre l'évolution de la télévision publique italienne. Le titre de l'article (« *Ho le prove, la Rai era diversa* ») et la première phrase (« *Io ricordo – e ho le prove* ») donnent dès l'abord un ton solennel au texte. On pouvait attendre que les candidats sachent que l'expression « *Ho le prove* » fait écho à l'article dans lequel Pier Paolo Pasolini dénonçait, en 1974, la stratégie de la tension (« *Io so. Ma non ho le prove* », dans « *Cos'è questo golpe* », *Corriere della Sera*, 14 novembre 1974, repris en 1975 dans les *Scritti corsari*). Saviano s'inscrit donc délibérément dans la lignée d'une réflexion sur le rôle politique et social de l'écrivain et cherche à frapper l'esprit du lecteur dès les premières lignes.

Les candidats devaient mettre en évidence les trois points abordés par Saviano dans l'article. Dans un premier temps, une critique de l'évolution de la télévision publique italienne, qui a perdu toute dimension culturelle, et qui ne peut donc plus jouer un rôle de formation des individus. Ensuite, le souhait que la télévision programme régulièrement la diffusion d'œuvres théâtrales (sur les chaînes principales, à des moments de grande audience), cela justement pour qu'elle puisse retrouver une dimension culturelle. Enfin la dénonciation de la dictature de l'audience, instrument communément utilisé pour refuser la diffusion de tout programme culturel. Saviano critique ainsi une gestion des programmes n'obéissant qu'à des impératifs économiques et appelle à la réhabilitation d'une télévision publique qui, par son offre culturelle,

contribuerait à la formation des citoyens (l. 15 : « *spettatore-cittadino* »). C'est au théâtre, en particulier, qu'il attribue une valeur à la fois culturelle et citoyenne.

Pour expliciter et éclairer les propos de Saviano, les candidats pouvaient faire appel à leurs connaissances sur la société et la culture italiennes : le système de « *lottizzazione* » des chaînes publiques italiennes entre les différentes forces politiques ; la création des chaînes privées, en particulier celles de Silvio Berlusconi ; l'œuvre et l'engagement politique et social de Dario Fo et Franca Rame ; le recours au dialecte, jusqu'à aujourd'hui, de nombre d'auteurs dramatiques italiens (Goldoni, Pirandello, Eduardo De Filippo, Dario Fo et plus récemment Spiro Scimone, Emma Dante...).

## SUJET N°2

Gëzim Hajdari, "Ogni giorno creo una nuova patria", in *Stigmate / Vragë*, Besa, Nardò, 2006

Ogni giorno creo una nuova patria  
in cui muoio e rinasco,  
una patria senza mappe, né bandiere  
celebrata dai tuoi occhi profondi  
che mi inseguono per tutto il tempo  
nel viaggio verso cieli fragili.  
In tutte le terre io dormo innamorato,  
in tutte le dimore mi sveglio bambino,  
la mia chiave può aprire ogni confine  
e le porte di ogni prigionia nera.  
Ritorni e partenze eterne il mio essere  
da fuoco a fuoco, da acqua a acqua.  
L'inno delle mie patrie: il canto del merlo  
che io canto in ogni stagione di luna calante,  
sorta dalla tua fronte di buio e di stelle  
con la volontà eterna del Dio sole.

## Attentes du jury pour l'exploitation de ce document :

Le texte poétique proposé, intitulé « Ogni giorno creo una nuova patria », est tiré du recueil *Stigmate / Vragë* (2006) de Gëzim Hajdari. Poète italoophone de la migration, Hajdari, en 1992, quitte son pays, l'Albanie, et s'installe en Italie à cause de son activité politique au sein des forces de l'opposition. Ses poèmes ont été traduits en différentes langues et il est actuellement membre du groupe de direction du « Centro Internazionale Eugenio Montale » de Rome. En Italie, Gëzim Hajdari a publié de nombreux recueils en albanais et en italien ; nous citons, entre autres, *Ombra di cane* (1993), *Sassi controvento* (1995), *Antologia della pioggia* (2000), *Erbamara* (2001), *Maldiluna* (2005), *Peligòrga* (2007), *Corpo presente* (2011).

S'agissant essentiellement d'une épreuve de compréhension et d'expression en langue italienne, le jury ne demandait pas de connaissances spécifiques de l'auteur ni de compétences approfondies sur le langage poétique. Toutefois, le poème pouvait solliciter la discussion autour de plusieurs thématiques susceptibles d'être élargies en fonction de la culture générale de chaque candidat.

Dans un premier temps, le candidat aurait pu se focaliser sur les éléments nécessaires à la compréhension générale du poème, en saisissant, le cas échéant, quelques images et métaphores utilisées par l'auteur. S'agissant d'un poète albanais issu des récentes vagues d'immigration en Italie (tous les jurys ont donné cette information aux candidats lors de l'entretien), le candidat aurait pu faire allusion à l'immigration albanaise dans la Péninsule et évoquer également les raisons politiques, économiques, culturelles voire historiques d'un tel exode vers l'Italie.

Le jury pouvait par ailleurs attendre des candidats qu'ils relèvent les thématiques centrales du texte poétique : tout d'abord, la relation entre les notions de migration et d'identité (« Ritorni e partenze eterne il mio essere »), puis l'idée de patrie que l'auteur aborde dans une perspective interculturelle (« Ogni giorno creo una nuova patria / in cui muoio e rinasco, / una patria senza mappe, né bandiere ») et, enfin, l'idée que l'écriture poétique peut être entendue par le poète migrant comme une véritable 'demeure' (« L'inno delle mie patrie : il canto del merlo »). Dans ce sens, la notion de bilinguisme et/ou de plurilinguisme pouvait par ailleurs être abordée et développée dans la présentation du poème.

Le candidat aurait pu également établir des liens entre les problématiques soulevées par le texte poétique et la situation actuelle en matière de migration, en relation aussi avec le récent débat sur le statut de réfugié politique, d'exilé, de demandeur d'asile, et montrer sa connaissance, dans les grandes lignes, des différentes politiques italiennes et européennes

mises en place dans les derniers mois en matière de migration (Trattato di Lisbona, Frontex, Mare nostrum, Triton, etc.).

Le jury espérait enfin que ce texte poétique de Gëzim Hajdari pourrait donner aux candidats l'opportunité d'établir des comparaisons avec d'autres écrivains italophones de la migration ou autochtones ayant vécu et/ou écrit sur l'exil et s'étant interrogés sur la notion d'identité plurielle et intime (Dante, Foscolo, Ungaretti, etc.).

### SUJET N°3

Document vidéo :

*I migranti*, servizio di Angela Caponnetto su Rainews24.it, 9 dicembre 2015

Erri De Luca – *La mia preghiera laica* – 20 aprile 2015

<https://www.youtube.com/watch?v=fcFOLCBSMIE>

#### **Attentes du jury pour ce document :**

Le sujet n°3 soumis à la compréhension des candidats était constitué d'un montage de deux extraits vidéo distincts et successifs. Le premier était un extrait d'un reportage diffusé lors du journal télévisé de la chaîne RaiNews 24 du 9 décembre 2015. Le second comprenait les dernières minutes de l'émission-débat Piazzapulita (dont le titre fait référence à l'opération « Manipulite ») consacrée au problème des migrants et diffusée sur la chaîne italienne Diretta 7 le 20 avril 2015. Le jury attendait que soient restitués les éléments nécessaires à la compréhension de chacun des deux extraits mais aussi que soit opérée une étude croisée du thème qui les fédérait. Le candidat devait ainsi être en mesure de distinguer la spécificité de chaque support et de mettre en évidence les éventuelles divergences ou complémentarités de points de vue.

Dans le premier extrait vidéo, pendant que défilent à l'écran les images de migrants en train de débarquer dans un port italien non précisé, la journaliste Angela Caponnetto fait état, en voix off, du problème juridique soulevé par la Commission Européenne à propos du non-respect par l'Italie du règlement 604 du Traité de Dublin de 2013. Ce règlement prévoit que tous les migrants qui arrivent en Europe soient impérativement enregistrés par les autorités compétentes du pays d'entrée (primo ingresso) même s'ils ont pour destination finale un autre pays européen. La commission a donc décidé de convoquer les responsables du Ministère de l'Intérieur italien (ainsi que ceux de la Croatie et de la Grèce) pour leur demander des comptes.

Le reportage, très dense et précis quant aux données chiffrées et à la teneur de la réglementation européenne, propose une analyse politique et juridique du problème du flux et de l'enregistrement des migrants sur le territoire italien.

Il fallait tout d'abord comprendre et identifier les reproches de Bruxelles à l'encontre de l'Italie et l'injonction qui lui était faite de se présenter devant les instances compétentes de la Commission Européenne pour n'avoir pas satisfait à l'obligation d'enregistrer, comme l'exige le traité de Dublin, tous les migrants transitant par son territoire pour se rendre dans d'autres pays européens. La journaliste après avoir rappelé la lettre du traité, évoque les 63 000 migrants majeurs et mineurs dits « *Dublinanti* » qui ont débarqué en Italie durant le premier semestre 2015 mais qui n'ont pas été enregistrés par manque de moyens administratifs. Cette première partie de la vidéo se caractérisait par le ton professionnel du commentaire de la journaliste, jalonné de données chiffrées objectivement énumérées comme le requiert le registre du documentaire d'information journalistique. Il était intéressant de remarquer le décalage sensible entre la voix off du commentaire évoquant le problème de l'accueil des migrants sous un angle exclusivement politique et juridique et les images défilant pour illustrer l'accueil médical et administratif reçu par les migrants dès leur arrivée sur le sol italien. Derrière les chiffres globaux égrenés par la journaliste, apparaissait en effet la réalité du drame individuel vécu par les migrants.

L'identification de ce paradoxe pouvait servir de transition avec la seconde partie de la vidéo intitulée « *Preghiera Laica* », d'une tout autre teneur. Dans cette seconde partie, il était utile de remarquer que le journaliste animateur du débat télévisé Piazzapulita de Diretta 7, Corrado Formigli, donnait – en direct justement – la parole à l'invité du jour, Erri de Luca, pour conclure l'émission. Filmé en gros plan, l'auteur napolitain – dont on pouvait espérer qu'il soit connu des candidats étant donnée sa bibliographie considérable – déclame alors, sur fond d'images en surimpression d'embarcations surchargées de migrants et devant un public nombreux et silencieux, un texte qu'il a composé.

Ce texte est présenté par Erri De Luca comme une « prière laïque » qui pourrait s'intituler « *Mare nostro* »

Erri de Luca y prend le total contrepied du traitement froid du sujet opéré par le reportage précédent. Sur un ton grave, souligné par une posture humble et contenue, l'auteur propose une évocation émouvante et poétique, donc plus atemporelle et universelle, de la situation des nombreux migrants ayant naufragé et péri en mer Méditerranée. Il était opportun de relever que, au-delà de la récitation sobre mais teintée d'indignation et de colère que l'auteur fait de son texte, le sujet des migrants n'est jamais explicitement évoqué. Il transparaît au fil d'une déclinaison d'images et de métaphores allusivement évocatrices de la dramatique situation de ces hommes, femmes et enfants perdus en mer. Il était important de noter l'anaphore du « *Mare nostro* » initial qui scande l'invocation filée à la mer nourricière, ici personnifiée, pour qu'elle sauve ces êtres humains en perdition. Cette anaphore structure le texte en reprenant dans une perspective humaniste et laïque le "Pater noster" qui est l'une des prières les plus universellement connues de la tradition chrétienne. Une écoute attentive pouvait en outre permettre de relever que nombre d'allégories et d'images présentes dans le texte de De Luca étaient empruntées au registre biblique judéo-chrétien (pêche, mer de sang) ou, plus largement, liées à une mythologie commune aux pays du bassin méditerranéen.

Les candidats qui avaient une connaissance plus approfondie de l'œuvre de De Luca pouvaient éventuellement mentionner un autre de ses titres : "In nome della madre" (2006), qui reprend lui aussi un élément de la liturgie catholique (Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit) en le détournant, comme cela est également le cas pour "mare nostro".

Outre un commentaire sur les références culturelles contenues dans ce texte, le jury pouvait par ailleurs attendre des candidats qu'ils relèvent, à partir du titre "Mare nostro", la référence à l'opération militaire et humanitaire "Mare nostrum" conduite par les autorités italiennes d'octobre 2013 à novembre 2014 pour faire face à l'augmentation exponentielle du nombre de migrants qui tentent la traversée de la Mer de Sicile jusqu'à l'île de Lampedusa à la suite de l'explosion des Printemps arabes en 2011. On pouvait penser que les candidats connaîtraient au moins la situation de cette île italienne – première terre européenne à proximité des côtes africaines – dont il a été et est encore question régulièrement dans tous les médias. La connaissance de l'opération "Mare nostrum", qui a elle aussi fait l'objet de nombreux débats, abondamment relayés par la presse en Italie et en Europe, avant d'être remplacée par l'opération Triton conduite par l'agence européenne Frontex, ne semblait pas une attente démesurée.

D'autres références aux réactions du monde politique italien (loi Bossi-Fini, interventions de Matteo Renzi auprès des instances européennes...) et de la population italienne (Lampedusa, Rosarno) face à l'évolution de la position de l'Italie, passée en quelques décennies de terre d'émigration à terre d'immigration, auraient été bienvenues.

Le jury espérait enfin que ces deux extraits examinés en miroir pourraient donner aux candidats l'opportunité d'évoquer aussi bien l'actualité brûlante de l'accueil des migrants à Lampedusa, que l'engagement de l'écrivain Erri De Luca, et par dérivation d'autres grandes figures d'intellectuels italiens connus pour leurs interventions dans de nombreux domaines de l'actualité et de la société italienne passée et contemporaine (Pasolini, Sciascia...).

# EXEMPLE EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DU DOSSIER COLLÈGE « IL MIO QUARTIERE »

## 1. PRÉSENTATION DU DOSSIER

Les trois documents proposés dans le dossier « **Il mio quartiere** » sont composés d'une part d'un texte littéraire de Vasco Pratolini et d'autre part de deux documents tirés de deux sites internet [www.quartierepertutti.it](http://www.quartierepertutti.it) et [www.windowsteca.net](http://www.windowsteca.net)

Le fil rouge de ces trois documents est le quartier et plus largement la ville vus sous des angles et à deux époques bien différents.

### Document 1

L'extrait est tiré de *Il quartiere* de Vasco Pratolini où le protagoniste du roman est le quartier lui-même avec ses adolescents qui vivent leurs aventures amoureuses dans la Florence fasciste des années 30. Le récit faisant référence à la capitale toscane, il semble incontournable de faire porter le regard de nos collégiens sur la ville, sur le quartier de Santa Croce mais aussi sur un certain esprit de clocher des personnages.

Dans ces quelques paragraphes, il serait fastidieux de procéder à une élucidation de tout le vocabulaire. L'enseignant doit réfléchir, en fonction de la tâche finale qu'il proposera, à la pertinence du choix du lexique à fixer. Celui lié au monde de la ville sera donc privilégié.

### Document 2

Le site [www.quartieripertutti.it](http://www.quartieripertutti.it) promu par la Ville de Monza est une plateforme participative qui vise à améliorer la vie des habitants d'un quartier en particulier celui de Cederna. La page d'accueil du site donne une idée claire du projet qui doit être porté par l'ensemble des citoyens vivant dans ce secteur.

Les différentes catégories de la population y sont évoquées.

### Document 3

*My Country* est un logiciel gratuit utilisable sur smartphone et ordinateurs dotés de windows 8. Les enseignants les plus avertis peuvent se lancer dans l'utilisation de cet outil ludique qui permet de construire la ville idéale. Une collaboration avec le professeur d'arts plastiques et/ou d'histoire-géographie peut être pertinente notamment dans le cadre d'un Enseignement

Pratique Interdisciplinaire. Ce partage du travail permet aussi de prévoir une séquence moins longue.

## 2. INTERETS DU DOSSIER

Chaque candidat pourrait librement compléter cette séquence avec d'autres documents de types différents (audio, vidéo, ..). De la même manière, exploiter un document même partiellement est tout à fait envisageable à la condition que les choix opérés soient justifiés par le type de public visé ou d'autres motivations.

Concernant le premier texte de Pratolini, le jury a regretté que le traitement de ce texte n'ait donné lieu à aucune allusion au grand auteur aussi succincte fût-elle pour un public de collégiens. De même, la ville de Florence a été rapidement évoquée alors qu'une étude sommaire d'un plan peut donner des idées pour la préparation de la tâche finale. Dans le document 2 et surtout le 3, la notion de développement durable semble avoir toute sa place et il serait dommage de ne pas traiter cet aspect avec les élèves quand on connaît la place de cette notion dans notre société. La spécificité des deux supports issus du web, un portail et une application, permettra au professeur de varier les activités qui conduiront les élèves vers plus d'autonomie et de responsabilisation.

Ce dossier présente donc des points intéressants à traiter :

- L'aspect culturel (Pratolini, la ville de Florence et son célèbre quartier de Santa Croce)
- Les intérêts civique et éducatif se retrouvent dans différents points cités (le vivre ensemble, le réseau de transport propre, le tri sélectif, la construction d'immeuble écologique...)
- Un intérêt méthodologique : la familiarisation avec l'outil internet et la culture numérique.
- Des intérêts linguistiques : le lexique de la ville, la forme impersonnelle, l'inévitable emploi du conditionnel, l'utilisation de connecteurs.

Cette séquence sera proposée à des élèves du cycle 4 du collège de niveau A2 à B1, à la fin du deuxième trimestre de la 3<sup>ème</sup>.

## 3. TÂCHE

L'approche pédagogique originale d'un des candidats qui proposait trois tâches aux élèves en vue d'une différenciation pouvait avoir une certaine pertinence. Dans cette optique le professeur devra au préalable réfléchir à la manière d'évaluer équitablement les différentes productions d'élèves.

Autre qualité que le jury a pu constater chez ce même candidat : les trois documents exploités ont contribué à préparer le projet final à travers des activités bien pensées et des micro-tâches réfléchies.

Pour cette séquence, la tâche finale pourrait également être travaillée et présentée par un binôme. Dans le cadre d'un conseil municipal de jeunes, chaque élève pourrait jouer le rôle d'un élu qui pourrait présenter un projet de ville idéale après avoir recueilli les suggestions d'une assemblée de quartier.

***Siete rappresentanti della comunità dei giovani al consiglio municipale della città di Firenze. In due, presentate le diverse idee che sono state proposte al sindaco dopo l'assemblea con gli abitanti del quartiere di Santa Croce. Illustrate il vostro discorso con un powerpoint.***

Pour bien préparer les élèves à cette tâche et donner du sens à l'apprentissage, il serait souhaitable :

- d'exposer dès que possible le déroulement de la séquence à la classe en fournissant une feuille de route.

- de collaborer avec les collègues d'Arts plastiques pour la manipulation de l'outil *My Country* et/ou le professeur d'histoire géographique pour des liens avec les thèmes traitant de l'urbanisation au cycle 4.

- d'ancrer la prestation des élèves dans une réalité qui pourrait être celle de la semaine du développement durable qui a lieu à fin du mois de mai.

## LES SEANCES

### Séance 1

Le texte de V. Pratolini est un support intéressant pour le lexique qu'il apporte aux élèves. Avant de procéder à la distribution du document, un brainstorming doit permettre de faire le point sur la base lexicale commune et le lexique à faire acquérir pour que tous les élèves puissent décrire les lieux publics habituels.

Prévoir par exemple un document iconographique déclencheur (plan de ville de Florence par exemple) peut être pertinent avant la distribution du texte. Cette projection doit permettre de repérer le quartier Santa Croce, l'Arno, et de rebrasser un vocabulaire abordé dès la classe de quatrième : le vocabulaire lié au monde la ville tel que « *la stazione, il municipio, il parco, il fiume, ...* ».

La lecture du texte doit amener les élèves à s'exprimer sur leur propre quartier ou leur propre village. Chacun peut ainsi faire une description de son environnement et la présenter à la classe. Il faudra donc porter l'attention sur le lexique de la ville (lieux publics, transports, loisirs,..) avec le rappel ou l'introduction de mots comme « *la strada, la piazza, il fiume* » présents dans le document 1.

Travail à la maison qui fera office de première tâche intermédiaire: "***Fa' una foto di qualcosa che ti piace nel tuo quartiere. Qualcosa che non ti piace. Precisa perché! Presenta le due foto alla classe !***"

Exemple donné: *Nel mio quartiere, **si può** trovare una palestra ma non **mi piace** perché è troppo vecchia. Però **ci sono** molti alberi. **Mi piacciono** perché vivo in mezzo alla natura*

La réactivation de la traduction de « c'è/ ci sono », de « mi piace/mi piacciono » ainsi que de la forme impersonnelle « si + troisième pers. » n'est jamais futile.

## Séance 2

La correction du travail, en début de séance, donnera lieu à la réactivation du lexique et des points de grammaire abordés. Tous les élèves ne pourront pas présenter leur travail. On se limitera à quelques exposés.

L'introduction de la traduction de « il faut » : « ci vuole/ ci vogliono » peut être utile en vue de préparer les tâches suivantes. L'enseignant pourrait projeter un diaporama des différents lieux publics présents dans une ville. Ce serait l'occasion de procéder à un jeu de rapidité. Les photos permettront aux élèves de réagir en utilisant entre autre le fait de langue revu. Un temps de réflexion sera laissé aux élèves pour que tous soient en capacité de prendre la parole. Cette activité pourrait être bonifiée pour motiver son auditoire.

- La lecture du **document 2** mettra notamment en évidence les différentes catégories de population vivant dans un quartier ou une ville. Une fois identifiées (*bambini, nonni, neogenitori, donne,..*), les différents binômes pourraient s'attacher à expliciter les besoins des différentes générations. On pourrait envisager de faire remarquer que certaines tranches d'âge n'apparaissent pas, celles qui concernent notre public notamment (*ragazzini, adolescenti*). Un tableau à quatre colonnes préalablement préparé par l'enseignant doit guider le travail de chacun. Seules les questions seront affichées.

Chi	Che cosa	Dove	Perché	quando
<i>bambini</i>	<i>un parco</i>	<i>nel quartiere</i>	<i>divertirsi</i>	<i>dopo la scuola</i>
<i>neogenitori</i>	<i>un asilo nido</i>	<i>nel quartiere, alla stazione, negli edifici pubblici</i>	<i>badare ai bambini</i>	<i>durante il lavoro dei genitori</i>
<i>ragazzini</i>	...			
<i>adolescenti</i>				
<i>donne</i>				
<i>nonni</i>				
<i>giovani e anziani</i>				

En imaginant une classe de 28 élèves, on obtiendrait 14 binômes. 2 binômes s'intéresseraient donc à une seule catégorie. Un dictionnaire serait à la disposition des élèves. Le travail de chaque binôme pourrait donc être complémentaire dans la phase de correction.

- Ce même tableau une fois rempli servirait de support à la trace écrite en gardant à l'esprit que les structures grammaticales *ci vuole/ ci vogliono*, (voire « *bisogna* ») doivent (ou peuvent) être introduites. *Exemple : Per i bambini, ci vuole un parco nel quartiere. Così possono divertirsi dopo la scuola.*
- La trace écrite sera donc un travail collaboratif.

Si les conditions matérielles sont réunies au sein de l'établissement, on pourrait envisager d'aller sur le site [www.quartieripertutti.it](http://www.quartieripertutti.it) et notamment dans la rubrique *attività* où des idées sont proposées pour chacune des catégories de population. Dans le cas contraire, une impression des différents projets présentés sur cette page web ferait bien l'affaire.

### Séance 3

- Le tableau complété au cours précédent doit suffire pour permettre une prise de parole autonome des élèves et ce, sans verser dans l'écrit oralisé de la trace écrite du cahier. On portera une attention particulière au réemploi de connecteurs comme par exemple l'adverbe « *così* » introduit précédemment.
- C'est sans doute le moment d'introduire ou de réactiver le mode conditionnel pour orienter la classe vers la deuxième tâche intermédiaire avec la question du professeur « *Secondo voi, che cosa bisognerebbe fare per migliorare la vita nel quartiere?* » Réponse possible : « *Bisognerebbe scrivere al rappresentante del nostro quartiere.* ». Il n'est pas indispensable d'aborder toutes les difficultés du mode conditionnel. Il est tout fait concevable de limiter l'emploi à quelques personnes à la forme régulière et irrégulière. Un des candidats ayant présenté ce dossier l'a pertinemment souligné.
- Une fiche grammaire avec exercice d'application permettra à l'élève de poursuivre ce travail sur le conditionnel en fin d'heure et à la maison.

Travail à faire : chaque élève doit réfléchir à 3 suggestions à présenter au représentant du conseil municipal des jeunes en utilisant le conditionnel.

### Séance 4

- On procédera à la correction de l'exercice. Il sera sans doute nécessaire de compléter l'apprentissage du conditionnel en fournissant d'autres formes irrégulières même s'il est vrai que c'est un mode semblable dans sa construction à celui du futur, temps qui ne doit pas être totalement étranger aux élèves en fin de troisième.

Le restant de l'heure sera consacré à la deuxième tâche intermédiaire que les élèves pourront rédiger en salle informatique ou sur papier libre en respectant le format du mail. Les consignes sont : respecter le format du courriel ou du courrier, le message commencera par « *Caro rappresentante al consiglio comunale. ....* », représenter tous les habitants du

quartier pour proposer les six projets présentés dans le tableau précédent, penser à différents connecteurs pour structurer son discours.

Deuxième tâche intermédiaire : ***Sei il rappresentante dell'associazione del quartiere di Santa Croce o di Cederna. Manda un'email al rappresentante del consiglio comunale dei giovani per dirgli quello che bisognerebbe cambiare nel tuo quartiere. Ispirati al lavoro svolto con i compagni di classe.***

## Séance 5

La restitution du mail corrigé donnera lieu à un bilan. À travers la fiche d'évaluation, la correction doit permettre à l'élève de mettre en évidence les lacunes persistantes. Des exercices de remédiation seraient donc à envisager notamment à travers une activité liée au **document 3**

- Dans ce document, la notion de développement durable semble importante à aborder.
- Comment l'intégrer dans la tâche finale ?
- Trois aspects écologiques sont déclinés sur cette page d'accueil : l'habitat, les transports et le tri des déchets (*mezzi, salvaguardia, ambiente,...*). Dans la tâche finale, on attendra de chaque binôme qu'il expose au moins une initiative possible dans ces trois domaines. À cette fin, il faudra fournir un bagage lexical lié au thème du développement durable. Ce vocabulaire complémentaire étant nécessaire, des mots comme « *inquinare, sviluppo sostenibile, raccolta differenziata, pannelli solari, muoversi, ...* » peuvent compléter le lexique présent dans le document 3.

Dans la tâche finale, on attendrait des élèves qu'ils puissent par exemple dire : « *Le case popolari potrebbero avere dei pannelli solari sul tetto. Ci sarebbero delle biciclette da noleggiare per tutti gli abitanti e specialmente per i giovani che sarebbero così più autonomi. Gli abitanti dei palazzi dovrebbero avere la possibilità di contribuire alla raccolta differenziata.* »

Concernant le logiciel *My Country*, si la collaboration avec un collègue d'arts plastiques n'est pas possible, l'enseignant pourrait faire installer l'application en salle multimédia pour initier les élèves à cet outil sans y consacrer trop de temps. Cela suppose bien sûr que ce même professeur en ait les compétences. Dans le cas contraire, une bande annonce de présentation de l'outil disponible sur le site [www.windowsteca.net](http://www.windowsteca.net), pourrait donner envie aux élèves de s'aventurer dans ce programme gratuit et ludique en marge du cours. Exploiter ce support dans la tâche finale serait bien évidemment l'idéal. Une présentation power point peut bien sûr suffire et ne pénalisera aucunement la prestation.

## Séance 6

Cette avant-dernière séance doit permettre de faire le bilan et de finaliser la préparation de l'imminente tâche finale. Pour structurer son discours, l'élève aura besoin de connecteurs. Plusieurs adverbes sont présents dans les divers documents exploités (*comunque, eppure, subito, fino a, in particolare, infatti, dunque soprattutto, durante,...*). L'élucidation de ce lexique pourrait être diluée tout au long de la séquence.

Les idées proposées dans la tâche finale doivent aussi prendre en considération qu'un des objectifs de ces projets de rénovation ou d'innovation dans le quartier, est aussi et surtout le bien-être de la population, le mieux vivre ensemble.

Durant cette heure de cours, les binômes devront donc finaliser leur travail en salle multimédia avec le soutien de l'enseignant qui pourra conseiller, corriger sur la forme comme sur le fond.

En fin d'heure, certains binômes pourraient présenter leur travail en vue d'une dernière remédiation. La septième et dernière séance donnera lieu à l'évaluation pendant laquelle le public sera libre d'intervenir pour poser des questions.

#### **4. ÉVALUATION**

L'évaluation des prestations se fera dans un esprit de bienveillance.

Elle se fera sur la base de ce que les élèves doivent savoir à la fin de la séquence, de ce qui leur a réellement été enseigné. Cela ne signifie pas que les élèves n'ont pas la liberté d'approfondir leur préparation et d'apporter une certaine originalité à leur exposé.

Les savoirs et savoir-faire à acquérir seront ici : le lexique de la ville, ses caractéristiques, la structure impersonnelle, repérer des informations précises, se familiariser avec la navigation sur internet, présenter un projet, créer un événement et le rendre public.

Les élèves, habitants du quartier, pourront intervenir, suggérer, commenter et questionner leurs représentants au conseil municipal des jeunes.

Les activités langagières dominantes pour cette séquence ont été la compréhension et la production écrites, l'expression orale en continu et en interaction.

Les descripteurs du CECRL respectés sont ceux du Palier 1 niveau A2 : repérer des informations, présenter un projet et fournir une explication et justifier

L'évaluation des travaux peut être envisagée pendant la semaine du développement durable fin mai. En fin de collège, on peut attendre des élèves qu'ils soient capables de s'exprimer en continu de façon structurée et claire. Parmi les critères d'évaluation, on pourra retenir le réemploi du lexique étudié, la correction linguistique, la phonologie, l'accentuation, l'aisance dans la prise de parole et la réactivité face aux questions du public

## 5. CONCLUSION

En amont de cette séquence, l'enseignant aura réfléchi aux besoins réels des élèves en vue de la réalisation de la tâche finale afin de leur apporter les ingrédients nécessaires pour que chacun puisse établir un menu cohérent avec une entrée culturelle qui permettra à chacun de découvrir et de faire découvrir l'italianité des projets exposés dans les documents.

La séquence s'inscrit dans les domaines 1 (langages pour penser...), domaine 3 (la formation de la personne et du citoyen) et le domaine 5 (les représentations du monde et de l'activité humaine) du **Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture** qui visent à rendre l'élève responsable, autonome et acteur dans son apprentissage.

Si la séquence peut sembler ambitieuse, il n'en reste pas moins que l'enseignant peut faire preuve de souplesse en ce qui concerne la durée de la séquence. La salle de classe est un laboratoire où le professeur peut mener des expérimentations, faire preuve d'audace, parfois se tromper pour améliorer ses pratiques futures. La démarche présentée dans ce rapport peut être différente et d'autres propositions sont bien évidemment tout à fait envisageables.

# EXEMPLE EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DU DOSSIER LYCÉE « LAVORO AL FEMMINILE »

## 1. Présentation du dossier :

Le dossier est composé de deux documents iconographiques et d'un texte.

Le premier document iconographique est une photo de Fabiola Gianotti, physicienne et directrice du CERN, l'organisation européenne pour la recherche nucléaire. La scientifique est photographiée en plan américain, vêtue d'un casque de chantier, debout sur une passerelle métallique avec en arrière-plan un élément mécanique ressemblant à une gigantesque turbine.

Le second document est un article de novembre 2015 intitulé « *Italiana e donna a capo del Cern* » et tiré du site internet *puntosudite.it*. Il brosse le portrait de la scientifique, première femme à diriger cette prestigieuse organisation européenne.

Le troisième et dernier document est une affiche réalisée par la fondation *Pubblicità Progresso* pour dénoncer les disparités salariales entre hommes et femmes. Elle met en scène une jeune femme tenant entre ses mains un billet de 10 euros mais portant le chiffre 7 en lieu et place du 10. L'image est accompagnée d'une légende éclairant si besoin est le lecteur sur le sens à donner à l'anachronisme du billet de banque dévalué.

## 2. Intérêts du dossier :

Comme son titre l'indique sans équivoque, le dossier aborde la thématique du travail des femmes sous deux angles d'approche différents mais complémentaires.

La photo de Fabiola Gianotti et l'article de presse donnent un exemple stimulant de réussite professionnelle à la fois féminin et italien, qui plus est dans un domaine très pointu, celui de la recherche nucléaire. L'article se clôt par un rappel amer du journaliste sur les difficultés éprouvées par les jeunes diplômé(e)s italien(ne)s à voir leurs capacités reconnues à leur juste valeur dans la péninsule.

L'affiche de la campagne *punto su di te* jette quant à elle une lumière crue sur les disparités salariales hommes-femmes, un phénomène constaté non seulement en Italie mais à l'échelle européenne et mondiale. L'impassibilité affichée par la jeune femme et l'étrangeté du billet de banque, le parti pris du premier plan pour la prise de vue -qui ne va pas sans rappeler les photos d'identité de criminel(le)s américain(e)s tenant leur numéro d'écrou sous le visage- sont autant d'éléments qui feront de ce document un excellent déclencheur de parole.

**Le dossier présente donc plusieurs intérêts :**

### **Socioculturel, civique et économique :**

Sensibiliser les élèves aux difficultés d'accès accrues pour les femmes au marché de l'emploi et aux inégalités salariales, à la problématique de la mobilité professionnelle en Europe.

### **Scientifique :**

Les grandes figures scientifiques féminines italiennes, le rôle du Cern de Genève, et enfin le boson de Higgs, un aspect du dossier qui ne devrait pas effrayer l'enseignant, lequel pourrait au contraire y voir une piste de travail en interdisciplinarité.

### **Méthodologique :**

Lecture et analyse d'un document iconographique.

**Linguistique, grammatical et lexical :**

Acquérir les outils pour apprendre à dénoncer une inégalité, à revendiquer une amélioration et promouvoir l'égalité des chances, à présenter et mettre en valeur ses qualifications et ses diplômes.

L'analyse des éléments du dossier nous conduit à faire le choix de l'aborder en cycle terminal de lycée avec, par exemple, une classe de 1<sup>ère</sup> LV2, dans le cadre des notions « idée de progrès » et « espaces et échanges ». Il serait d'autre part cohérent de travailler ce corpus à l'occasion des célébrations de la journée internationale des droits de la femme qui se déroulent comme chacun le sait le 8 mars.

**La problématique :**

*Promuovere l'eccellenza per combattere le discriminazioni salariali di cui sono vittime le donne.*

**Activités langagières dominantes :** Expression orale en continu, compréhension écrite et expression écrite.

**3. La tâche finale :**

Elle permettra de mettre en œuvre les acquis de la séquence.

Intervista a : Samantha Cristoforetti / Maria Montessori / Rita Levi Montalcini / Margherita Hack (au choix de l'élève)

**Intervista una famosa scienziata sul suo percorso, le difficoltà affrontate, le sue scoperte, l'ingiustizia salariale uomo/donna.**

**4. Les séances**

**Séance 1**

Par son étrangeté, l'affiche de la campagne *punto su di te* suscitera sans difficulté la prise de parole des élèves. Elle sera dans un premier temps vidéo-projetée en couleurs au tableau numérique en masquant la partie basse de l'image contenant le texte. Celui-ci ne sera révélé par le professeur qu'après description exhaustive de l'image. Pour stimuler leur curiosité, l'enseignant se contentera de dire « *sotto la foto c'è un testo che per ora non vi faccio vedere.* » Les élèves décriront la partie visible du document. Pour ce faire, ils disposeront de 2 ou 3 minutes d'observation après que l'enseignant leur aura donné quelques axes généraux de travail afin de faciliter la prise de parole de toutes et de tous (« *osservate attentamente il documento, la foto, il logo...* »). L'occasion de revoir le vocabulaire du visage, du corps (*le mani*), des sentiments (*esprimere / non esprimere allegria, tristezza, impassibilità*) et de réemployer la forme impersonnelle (*si vede, si nota...*). Certains mots seront notés au fur et à mesure au tableau par l'enseignant mais pas par les élèves sur leur cahier, il s'agit en effet d'une phase de cours où sera privilégiée l'expression orale en continu. Le professeur prendra soin de faire remarquer aux élèves la présence du logo « *pubblicità progresso* » accompagné du sous-texte « *fondazione per la promozione sociale* ». Ceci afin d'aider à la compréhension de l'image et couper court à toute interprétation graveleuse.

Après la description, et en s'appuyant sur les mots *progresso* et *promozione sociale*, l'enseignant pourra amener les élèves vers l'interprétation de l'image. Il dévoilera enfin le sous-texte caché dont le lexique ne pose pas de difficulté majeure. Il pourra alors se concentrer sur un rappel grammatical de la construction du comparatif d'inégalité en prenant appui sur « *...pagate fino al 30 % in meno rispetto agli uomini.* » ainsi que l'emploi de l'article défini et/ou contracté devant les pourcentages en italien. On rappellera aux élèves que ce travail leur sera utile lors de la réalisation de la tâche finale.

La trace écrite, nécessaire à la fixation des acquis de la séance, sera rédigée par plusieurs secrétaires de séance sous la dictée croisée de leurs camarades. Un exercice de révision sur le comparatif et les pourcentages sera donné comme travail à la maison.

## Séance 2

La correction de l'exercice s'accompagnera utilement d'une réactivation de constructions utilisant des pourcentages (graphiques à commenter trouvables sans difficulté sur la Toile: [www.softrevolutionzine.org/2015/gender-gap-disoccupazione-femminile/](http://www.softrevolutionzine.org/2015/gender-gap-disoccupazione-femminile/)), le tout suivi d'un rappel oral fait par les élèves de l'intérêt du document étudié lors de la séance précédente. On aborde alors les deux derniers documents qui constituent le pendant positif du dossier. On peut demander aux élèves s'ils connaissent des exemples de réussite socio-professionnelle au féminin, puis resserrer la question au domaine des sciences. Les réponses seront notées au tableau et rangées dans trois colonnes : *Cognome, Nome / Cittadinanza / Professione / Lavori*. Pour remédier à d'éventuelles carences culturelles des élèves, le professeur aura au préalable identifié un certain nombre de personnalités (Indira Gandhi, Aun San Suu Kyi, Eleonora Roosevelt, Simone Veil par exemple pour la politique et les droits des femmes, puis Dian Fossey ou encore Marie Curie pour les sciences ; côté italien, Maria Montessori, Rita Levi Montalcini, Margherita Hack, ou encore l'astronaute Samantha Cristoforetti). Il est fort probable qu'à l'exception de Maria Montessori, les élèves ne connaissent pas les autres scientifiques citées. Le professeur se contentera donc dans un premier temps de faire noter leurs noms dans la première colonne. Les élèves disposeront à nouveau d'un peu de temps pour se concerter en binôme. Ce faisant, l'enseignant rassurera les plus rétifs à la prise de parole spontanée et facilitera la mise en commun des compétences et des savoirs au sein du groupe. On procèdera ensuite à la restitution des réponses en faisant compléter les colonnes par des volontaires.

L'enseignant projettera ensuite la photo de Fabiola Gianotti et, à partir des indices présents sur la photo, demandera aux élèves d'émettre des hypothèses sur la profession de la scientifique. Ces hypothèses nécessiteront de la part des élèves l'emploi et donc la réactivation de la structure verbe d'opinion + subjonctif. Quelques hypothèses seront écrites au tableau, puis confirmées par la lecture silencieuse du texte de la part des élèves. Ce cheminement préalable présente l'avantage de stimuler la curiosité de la classe. La lecture sera suivie d'un questionnement progressif de l'explicite vers l'implicite qui permettra aux élèves de comprendre les faits saillants du document : rôle du Cern, carrière de Madame Gianotti, difficultés mises en lumière dans le paragraphe final. Certains mots utiles à la réalisation de la tâche finale seront élucidés (*fisica, scienziata, il vertice, nominare, ricoprire un incarico, un ruolo, lo stimolo, il riconoscimento, l'eccellenza...*).

Enfin, après s'être assuré de la bonne compréhension des dernières lignes du document consacrées à la fuite des cerveaux, le professeur demandera aux élèves si d'autres exemples d'injustices professionnelles leur viennent à l'esprit. Cette phase de cours permettra à nouveau l'acquisition ou la réactivation de structures telles que « *non è giusto / è ingiusto che* » + subjonctif. Quelques exemples seront notés au tableau et copiés par les élèves.

Le travail donné à la maison fera office de **tâche intermédiaire**, les élèves regroupés en binômes se verront attribuer une scientifique italienne dont ils devront au cours suivant présenter la biographie et les travaux. Enfin un autre groupe d'élèves devra interroger son professeur de sciences physiques afin d'être en mesure de fournir une explication simple mais claire sur le boson de Higgs. Cet exercice d'expression orale se verra imposer une limite de temps (4 minutes maximum par exemple) et devra être réalisé sans lecture de support écrit, seules des notes seront tolérées.

### Séance 3

Après la réalisation d'un exercice à trous qui permettra à la classe de réemployer le lexique et les structures vues au cours précédent, on procèdera à la réalisation de la tâche intermédiaire. Lors de cette avant-dernière séance, les élèves présenteront donc à leurs camarades le fruit de leurs recherches. Les auditeurs complèteront au fur et à mesure des présentations les colonnes du tableau restées vierges. Puis un tableau vierge préparé par le professeur sera vidéo projeté et complété par des élèves-auditeurs volontaires afin que l'ensemble du groupe-classe bénéficie d'une version commune.

### Séance 4 :

Elle est consacrée à la réalisation de la tâche finale qui préparera les élèves à l'épreuve d'expression écrite du baccalauréat. Le professeur les aura avertis au préalable qu'ils seront libres d'apporter l'article « *Italiana e donna a capo del Cern* » ainsi que la publicité de la campagne *punto su di te* comme appuis à la réalisation. Ils disposeront de 45 minutes pour traiter le sujet suivant :

***Intervista a : Samantha Cristoforetti / Maria Montessori / Rita Levi Montalcini / Margherita Hack*** (au choix de l'élève)

***Nell'ambito della giornata internazionale dei diritti delle donne, sei un(a) giornalista incaricato/a dalla rivista "Noi Donne" di intervistare una famosa scienziata sul suo percorso, le difficoltà affrontate, le sue scoperte, l'ingiustizia salariale uomo/donna. Riproduci l'intervista fatta.*** (15 lignes / 150 mots)

Le professeur rappellera utilement aux élèves qu'ils sont « libres » de réemployer le lexique et les structures grammaticales vues ou revues au cours de la séquence.

### 5. Conclusion :

Ce cheminement est cohérent avec les éléments du dossier et les objectifs affichés. Les élèves auront, au terme de cette séquence, perçu l'importance de l'enjeu des disparités salariales en Italie et en Europe, découvert de grandes figures scientifiques italiennes, le rôle du Cern à l'échelle européenne et mondiale, revu ou acquis vocabulaire et structures morphosyntaxiques nécessaires à la réalisation de la tâche finale.